

<b>40</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0402.964.823	P.	U.	D.	C 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: **COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Rue du Bois Sauvage**

N°: **17**

Code postal: **1000**

Commune: **Bruxelles 1**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet: <sup>1</sup>

Numéro d'entreprise **0402.964.823**

DATE **06-12-19** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** <sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale du **22-04-20**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-19** au **31-12-19**

Exercice précédent du **01-01-18** au **31-12-18**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ <sup>3</sup> identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **99** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.3.6, 6.5.2, 6.17, 6.20, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Signataire  
(nom et qualité)  
**Patrick Van Craen**  
**Administrateur**

Signataire  
(nom et qualité)  
**Benoît Deckers**  
**Directeur Général**

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**DELOITTE REVISEURS D'ENTREPRISES SCRL 0429.053.863**

Luchthaven Nationaal - Gateway building 1J, 1930 Zaventem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : BE025

Mandat : 26-04-17- 22-04-20

Représenté par :

1. Nys Eric

Gateway building Luchthaven Nationaal 1 J , 1930 Zaventem, Belgique

Réviseur d'entreprises, Numéro de membre : A1773

2. Denayer Michel

Gateway building Luchthaven Nationaal 1J , 1930 Zaventem, Belgique

réviseurs d'entreprises, Numéro de membre : A01346

**de LAMINNE de Bex Pierre-Yves**

Chaussée de Malines 302, 1950 Kraainem, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 26-04-17- 19-03-20

**VAN CRAEN Patrick**

Chemin du Silex 1, 1170 Bruxelles 17, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25-04-18- 27-04-22

**PAQUOT Valérie**

Rue Faider 42, boîte 9, 1050 Ixelles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-04-16- 22-04-20

**European Company of Stake SA 0466.007.596**

Allée de la Recherche 4, 1070 Anderlecht, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 24-04-19- 26-04-23

Représenté par :

1. VAN GANSBERGHE Frédéric

Drève des Etangs 32 , 1630 Linkebeek, Belgique

**HAMBURGER Isabelle**

Rozelaarlaan 4, 1560 Hoeilaart, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25-04-18- 27-04-22

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**Maxime BOULVAIN SPRL 0896.207.447**

rue Général Lotz 62, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 24-04-19- 26-04-23

Représenté par :

1. BOULVAIN Massimo

rue Général Lotz 62 , 1180 Bruxelles 18, Belgique

**OLIVIER Hubert**

Avenue de la Marguerite 11, 78110 Le Vesinet, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 24-04-19- 26-04-23

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise \*\*;
- B. L'établissement des comptes annuels \*\*;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

<b>COMPTES ANNUELS</b>
------------------------

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	6.1	20	101.157	127.085
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<u>549.897.117</u>	<u>462.488.042</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	4.937.497	5.194.330
Terrains et constructions .....		22	827.463	868.404
Installations, machines et outillage .....		23	103.221	103.212
Mobilier et matériel roulant .....		24	37.380	49.782
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26	3.969.433	4.172.932
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4 / 6.5.1	28	544.959.620	457.293.712
Entreprises liées .....	6.15	280/1	328.380.464	314.329.858
Participations .....		280	328.380.464	303.829.858
Créances .....		281		10.500.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	6.15	282/3	61.823.946	37.679.492
Participations .....		282	27.711.853	17.294.844
Créances .....		283	34.112.093	20.384.648
Autres immobilisations financières .....		284/8	154.755.210	105.284.362
Actions et parts .....		284	154.754.094	105.283.247
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	1.116	1.115

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>33.750.784</u>	<u>26.003.619</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	1.600.000	2.097.849
Créances commerciales .....		290		497.849
Autres créances .....		291	1.600.000	1.600.000
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	103.764	103.738
Stocks .....		30/36	103.764	103.738
Approvisionnements .....		30/31		
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34	2.769	2.743
Immeubles destinés à la vente .....		35	100.995	100.995
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	17.489.745	5.285.212
Créances commerciales .....		40	180.235	124.351
Autres créances .....		41	17.309.510	5.160.861
<b>Placements de trésorerie</b> .....	6.5.1 / 6.6	50/53	12.113.630	12.707.929
Actions propres .....		50		
Autres placements .....		51/53	12.113.630	12.707.929
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	1.767.057	5.355.997
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.6	490/1	676.588	452.894
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	583.749.058	488.618.746

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	<u>415.714.176</u>	<u>325.115.188</u>
<b>Capital</b> .....	6.7.1	10	84.410.825	84.410.825
Capital souscrit .....		100	84.410.825	84.410.825
Capital non appelé <sup>4</sup> .....		101		
<b>Primes d'émission</b> .....		11	69.886.293	69.886.294
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves</b> .....		13	11.876.596	11.876.596
Réserve légale .....		130	11.876.596	11.876.596
Réserves indisponibles .....		131		
Pour actions propres .....		1310		
Autres .....		1311		
Réserves immunisées .....		132		
Réserves disponibles .....		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	249.540.462	158.941.473
<b>Subsides en capital</b> .....		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> <sup>5</sup> .....		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	<u>1.366.328</u>	<u>1.369.770</u>
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	1.366.328	1.369.770
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162		
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....	6.8	164/5	1.366.328	1.369.770
<b>Impôts différés</b> .....		168		

<sup>4</sup> Montant venant en déduction du capital souscrit.

<sup>5</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	<u>166.668.554</u>	<u>162.133.788</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.9	17	151.070.070	143.543.352
Dettes financières .....		170/4	151.065.663	143.538.944
Emprunts subordonnés .....		170		
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	21.300.000	21.300.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172		
Etablissements de crédit .....		173	65.000.000	45.000.000
Autres emprunts .....		174	64.765.663	77.238.944
Dettes commerciales .....		175		
Fournisseurs .....		1750		
Effets à payer .....		1751		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9	4.407	4.408
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.9	42/48	15.181.239	18.334.067
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42		
Dettes financières .....		43	445.000	3.775.000
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439	445.000	3.775.000
Dettes commerciales .....		44	268.366	193.155
Fournisseurs .....		440/4	268.366	193.155
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	6.9	45	154.080	140.117
Impôts .....		450/3	49.932	31.933
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	104.148	108.184
Autres dettes .....		47/48	14.313.793	14.225.795
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.9	492/3	417.245	256.369
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	583.749.058	488.618.746

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	989.375	5.274.060
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	138.226	149.448
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....(+)/(-)		71		
Production immobilisée .....		72		
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	851.149	830.525
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A		4.294.087
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	3.061.721	2.341.607
Approvisionnements et marchandises .....		60	549	798
Achats .....		600/8	575	1.493
Stocks: réduction (augmentation) .....(+)/(-)		609	-26	-695
Services et biens divers .....		61	1.164.696	1.082.105
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.10	62	812.660	880.726
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	315.930	311.960
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4	605.049	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	6.10	635/8	-3.444	-97.797
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/8	165.022	163.815
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A	1.259	
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	-2.072.346	2.932.453

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B	113.067.760	25.294.235
Produits financiers récurrents .....		75	98.708.112	24.388.515
Produits des immobilisations financières .....		750	95.528.406	22.430.926
Produits des actifs circulants .....		751	687.394	748.879
Autres produits financiers .....	6.11	752/9	2.492.312	1.208.710
Produits financiers non récurrents .....	6.12	76B	14.359.648	905.720
<b>Charges financières</b> .....	6.11	65/66B	4.030.257	51.104.306
Charges financières récurrentes .....		65	1.572.127	3.187.544
Charges des dettes .....		650	2.087.417	2.488.382
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		651	-583.947	621.751
Autres charges financières .....		652/9	68.657	77.411
Charges financières non récurrentes .....	6.12	66B	2.458.130	47.916.762
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	106.965.157	-22.877.618
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	6.13	67/77	99.944	194.785
Impôts .....		670/3	99.944	194.785
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	106.865.213	-23.072.403
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	106.865.213	-23.072.403

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	265.806.686	172.192.830
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	106.865.213	-23.072.403
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	158.941.473	195.265.233
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2	2.924.380	
sur le capital et les primes d'émission .....	791		
sur les réserves .....	792	2.924.380	
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	2.924.380	
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921	2.924.380	
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	249.540.462	158.941.473
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7	16.266.224	13.251.357
Rémunération du capital .....	694	16.007.678	12.977.257
Administrateurs ou gérants .....	695	204.000	198.467
Employés .....	696	54.546	75.633
Autres allocataires .....	697		

**ANNEXE**

**ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	20P	xxxxxxxxxxxxxxxx	127.086
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Nouveaux frais engagés .....	8002		
Amortissements .....	8003	25.929	
Autres .....(+)/(-)	8004		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	(20)	101.157	
<b>Dont</b>			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement .....	200/2	101.157	
Frais de restructuration .....	204		

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.844.288
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8161		
Cessions et désaffectations .....	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8181		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191	1.844.288	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8211		
Acquises de tiers .....	8221		
Annulées .....	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	975.884
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8271	40.941	
Repris .....	8281		
Acquises de tiers .....	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8301		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321	1.016.825	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22)	<u>827.463</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	319.762
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162	14.046	
Cessions et désaffectations .....	8172	30.255	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192	303.553	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8212		
Acquises de tiers .....	8222		
Annulées .....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	216.550
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272	14.037	
Repris .....	8282		
Acquises de tiers .....	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8302	30.255	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322	200.332	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(23)	<u>103.221</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	284.678
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163		
Cessions et désaffectations .....	8173	400	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	284.278	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8213		
Acquises de tiers .....	8223		
Annulées .....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	234.896
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	12.402	
Repris .....	8283		
Acquis de tiers .....	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303	400	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	246.898	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)	<u>37.380</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	9.926.874
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165	46.309	
Cessions et désaffectations .....	8175	5.572	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8185		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195	9.967.611	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215		
Acquises de tiers .....	8225		
Annulées .....	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8245		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.753.942
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275	248.550	
Repris .....	8285		
Acquis de tiers .....	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8305	4.314	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8315		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325	5.998.178	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(26)	<u>3.969.433</u>	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	17.294.844
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8362	13.917.010	
Cessions et retraits .....	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392	31.211.854	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8412		
Acquises de tiers .....	8422		
Annulées .....	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8472		
Reprises .....	8482		
Acquises de tiers .....	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8542	3.500.000	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8552	3.500.000	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(282)	<u>27.711.854</u>	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	283P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	20.384.648
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8582	16.427.445	
Remboursements .....	8592		
Réductions de valeur actées .....	8602		
Réductions de valeur reprises .....	8612		
Différences de change .....(+)/(-)	8622		
Autres .....(+)/(-)	8632	-2.700.000	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(283)	<u>34.112.093</u>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	8652	<u>                    </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	115.544.113
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363	50.528.698	
Cessions et retraits .....	8373	2.450.310	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393	163.622.501	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413		
Acquises de tiers .....	8423		
Annulées .....	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.911.761
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473	459.244	
Reprises .....	8483	58.969	
Acquises de tiers .....	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503	2.016.979	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523	3.295.057	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.349.105
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8543	224.245	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553	5.573.350	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(284)	<u>154.754.094</u>	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>1.116</u>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583		
Remboursements .....	8593		
Réductions de valeur actées .....	8603		
Réductions de valeur reprises .....	8613		
Différences de change .....(+)/(-)	8623		
Autres .....(+)/(-)	8633		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(285/8)	<u>1.116</u>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8653		

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
<b>CIE DU BOIS SAUVAGE SERVICES SA</b> Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1 Belgique 0433.689.770	Actions et parts	299	99,67	0,00	31/12/2019	EUR	534.723	17.001
<b>SERENDIP SA</b> Allée de la Recherche 4 1070 Anderlecht Belgique 0466.354.026	Actions et parts	150.000	25,00	0,00	31/12/2019	EUR	14.788.208	-101.295
<b>UNITED BELGIAN CHOCOLATE MAKERS SA</b> Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1 Belgique 0869.912.133	Actions et parts	269.999	99,99	0,01	31/12/2019	EUR	119.267.026	3.760.352
<b>PARFINA SA</b> Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles 1 Belgique 0442.910.215	Actions et parts	2.678	99,96	0,04	31/12/2019	EUR	66.530.657	22.574.489
<b>RECTICEL (consolidés) SA</b> Av des Olympiades 2 1140 Bruxelles 14 Belgique 0405.666.668	Actions et parts	15.094.410	27,41	0,00	31/12/2019	EUR	275.397.000	24.718.000
<b>SURONGO DEUTSCHLAND GmbH S. Etr.</b> Neuer Jungfernstrieg 20 20354 Hamburg Allemagne 000000000	Action	1	100,00	0,00	31/12/2019	EUR	27.858.228	3.430.909
<b>FIDENTIA BELUX INVESTMENT (consolidés) SCA</b> Chaussée de la Hulpe 120 1000 Bruxelles 1 Belgique 0659.803.601	Actions	14.331	39,62	0,00	31/12/2019	EUR	55.862.000	-2.193.000

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
<b>OXYGEN DEVELOPMENT SA</b> Avenue des Communautés 100 1200 Bruxelles 20 Belgique 0673.739.135	Actions	1.000	50,00	0,00	31/12/2019	EUR	1.216.308	784.504
<b>FREERAIN SA</b> Avenue des Communautés 100 1200 Bruxelles 20 Belgique 0877.455.664	Actions	430	50,00	0,00	31/12/2019	EUR	1.543.108	134.472
<b>IMOLINA SA</b> Boulevard Joseph II 40 1840 Luxembourg Luxembourg 33230711	Actions	50.000	100,00	0,00	31/12/2019	EUR	267.965	1.532
<b>SURONGO AMERICA INC S. Etr.</b> Cumberland Boulevard 3300 , boîte 1000 GA30339 Atlanta Etats-Unis d'Amérique	Actions	134.988	99,99	0,00	31/12/2019	USD	67.137.101	-2.007.414
<b>FUTERRO SA</b> Rue du Renouveau 1 7760 Escanaffles Belgique 0892.199.070	Action	206.235	10,27	8,63	31/12/2019	EUR	12.896.000	891.000
<b>PRACA DE ESPANHA PROPERTIES I S. Etr.</b> Avenida Da Liberdade 110 , boîte 2floo 1250096 Lisboa Portugal 515331589	Actions	2	50,00	0,00	31/12/2019	EUR	2.476.072	-23.928
<b>PRACA DE ESPANHA PROPERTIES II S. Etr.</b> Avenida Da Liberdade 110 , boîte 2floo 1250096 Lisboa Portugal 515326020	Actions	2	50,00	0,00	31/12/2019	EUR	2.471.032	-28.968

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
<b>FIDENTIA OFFICES III SA</b> Chaussée de la Hulpe 120 , boîte 122 1000 Bruxelles 1 Belgique 0738.537.214	Action	5.000	18,82	0,00	31/12/2019	EUR	7.782.610	-229.390

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS</b>			
<b>Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe .....</b>	51	12.113.372	9.992.667
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681	12.113.372	9.992.667
Actions et parts – Montant non appelé .....	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art .....	8683		
<b>Titres à revenu fixe .....</b>	52		2.692.946
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684		
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit .....</b>	53	258	22.316
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686	258	22.316
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687		
de plus d'un an .....	8688		
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant .....</b>	8689		
			Exercice
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>			
<b>Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important</b>			
Charges à reporter			35.232
Produits acquis sur sociétés consolidées			390.434
Produits acquis sur sociétés non consolidées			250.923

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	84.410.825
(100)	84.410.825	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital  
 Catégories d'actions

Actions et parts s.d.v.n.  
 Actions nominatives .....  
 Actions dématérialisées .....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	84.410.825	1.677.346
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	902.582
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	774.764

**Capital non libéré**

Capital non appelé .....  
 Capital appelé, non versé .....  
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

**Capital autorisé non souscrit** .....

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES**

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 et art. 632 §2, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

Structure de l'actionariat

## DECLARATIONS DE PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2019

	Date	Nombre d'actions (a)	% actualisé	Nombre d'obligations convertibles (b)	Nombre de warrants et options (c)	Total (a) + (b) + (c)	% potentiel actualisé	liée à
ENTREPRISES ET CHEMINS DE								
FER EN CHINE (1)	09-09-19	744.548	44,39%	0	0	744.548	44,39%	1
FINGAREN (1)	09-09-19	95.910	5,72%	0	0	95.910	5,72%	1
Succession Guy PAQUOT	24-06-19	1.700	0,10%	0	0	1.700	0,10%	1
<b>Total</b>		<b>842.158</b>	<b>50,21%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>842.158</b>	<b>50,21%</b>	

(1) Succession Guy PAQUOT contrôle Fingaren s.c.a. qui contrôle Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Provision pour charges bâtiments  
Provision pour garantie bancaire  
Provision pour indemnisations ventes immobilières

Exercice
20.927
485.000
860.400



**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	
Emprunts subordonnés .....	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8951	
Etablissements de crédit .....	8961	
Autres emprunts .....	8971	
Dettes commerciales .....	8981	
Fournisseurs .....	8991	
Effets à payer .....	9001	
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	
Dettes salariales et sociales .....	9021	
Autres dettes .....	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8922	65.000.000
Emprunts subordonnés .....	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8952	
Etablissements de crédit .....	8962	65.000.000
Autres emprunts .....	8972	
Dettes commerciales .....	8982	
Fournisseurs .....	8992	
Effets à payer .....	9002	
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	
Impôts .....	9032	
Rémunérations et charges sociales .....	9042	
Autres dettes .....	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	<b>65.000.000</b>

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues .....	9072	
Dettes fiscales non échues .....	9073	49.933
Dettes fiscales estimées .....	450	
<b>Rémunérations et charges sociales</b> (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	104.148

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Charges à imputer diverses

Produits à reporter

Exercice	
	269.952
	147.293

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION****PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

**Autres produits d'exploitation**

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....

**CHARGES D'EXPLOITATION****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture .....

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....

Nombre d'heures effectivement prestées .....

**Frais de personnel**

Rémunérations et avantages sociaux directs .....

Cotisations patronales d'assurances sociales .....

Primes patronales pour assurances extralégales .....

Autres frais de personnel .....

Pensions de retraite et de survie .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	9	8
9087	7,0	6,8
9088	10.348	10.727
620	582.739	633.471
621	166.095	165.616
622	37.013	31.182
623	26.813	50.457
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) ..... (+)/(-)	635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées .....	9110		
Reprises .....	9111		
Sur créances commerciales			
Actées .....	9112	605.049	
Reprises .....	9113		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115	20.927	52.121
Utilisations et reprises .....	9116	24.371	149.918
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	165.022	163.815
Autres .....	641/8		
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise .....	617		

**RÉSULTATS FINANCIERS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital .....	9125		
Subsides en intérêts .....	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Divers		21.458	574
Primes encaissées sur options			647.160
Plus-value sur vente de titres en placement de trésorerie		2.470.854	560.976
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts .....	6501	25.929	91.094
Intérêts portés à l'actif .....	6503		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées .....	6510		621.751
Reprises .....	6511	583.947	
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances .....	653		
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations .....	6560		
Utilisations et reprises .....	6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
Frais de banque et de coupons		44.815	47.837
Frais sur opérations de bourse		23.835	29.411
Divers		6	163

## PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b> .....	76	14.359.648	5.199.807
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b> .....	(76A)		4.294.087
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels .....	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents .....	764/8		4.294.087
<b>Produits financiers non récurrents</b> .....	(76B)	14.359.648	905.720
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....	761	12.272.759	475.264
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels .....	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	7631	2.086.889	430.456
Autres produits financiers non récurrents .....	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b> .....	66	2.459.389	47.916.762
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b> .....	(66A)	1.259	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	660	1.259	
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes .....	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b> .....	(66B)	2.458.130	47.916.762
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....	661	459.244	47.916.762
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	6631	1.998.886	
Autres charges financières non récurrentes .....	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6691		

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b> .....	
Impôts et précomptes dus ou versés .....	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....	
Suppléments d'impôts estimés .....	
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b> .....	
Suppléments d'impôts dus ou versés .....	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....	

Codes	Exercice
9134	27.721
9135	1.256.528
9136	1.228.807
9137	
9138	72.223
9139	72.223
9140	
	-14.863.595
	2.458.130
	-93.828.064
	605.144
	-163.019
	-1.112.178

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Plus values sur titres et reprises de réductions de valeur non taxées	
Moins values sur titres et réductions de valeurs taxées	
R.D.T.	
Réduction de valeur imposable	
Autres	
R.D.T. antérieur	

Exercice

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice****Sources de latences fiscales**

Latences actives	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....	
Autres latences actives	
RDT récupérable	
Latences passives .....	
Ventilation des latences passives	

Codes	Exercice
9141	122.516.193
9142	17.590.149
	104.926.044
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles) .....	
Par l'entreprise .....	

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel .....	
Précompte mobilier .....	

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	20.883	24.161
9146	87.212	91.841
9147	266.062	219.030
9148	2.021.756	2.012.698

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS** .....

**Dont**

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise .....
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise .....
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise .....

**GARANTIES RÉELLES**

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise**

Hypothèques

- Valeur comptable des immeubles grevés .....
- Montant de l'inscription .....
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

Hypothèques

- Valeur comptable des immeubles grevés .....
- Montant de l'inscription .....
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	141.787.200
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	11.511.441
9202	

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

Engagement 53.190 Ynsect 94 €31/03/2020

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

- Marchandises achetées (à recevoir) .....
- Marchandises vendues (à livrer) .....
- Devises achetées (à recevoir) .....
- Devises vendues (à livrer) .....

Codes	Exercice
	4.999.860
9213	
9214	
9215	
9216	

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

**Description succincte**

Le personnel bénéficie d'une assurance-groupe souscrite par la société et dont le capital est garanti par la compagnie d'assurances.

**Mesures prises pour en couvrir la charge**

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées .....

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Garantie de passif sur vente OGEDA

Exercice
497.849

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES  
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	328.380.464	314.329.858
Participations .....	(280)	328.380.464	303.829.858
Créances subordonnées .....	9271		
Autres créances .....	9281		10.500.000
<b>Créances</b> .....	9291	11.012.430	51.733
A plus d'un an .....	9301		
A un an au plus .....	9311	11.012.430	51.733
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321		
Actions .....	9331		
Créances .....	9341		
<b>Dettes</b> .....	9351	65.244.016	81.041.241
A plus d'un an .....	9361	64.765.663	77.238.945
A un an au plus .....	9371	478.353	3.802.296
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	89.831.684	18.859.886
Produits des actifs circulants .....	9431	551.250	
Autres produits financiers .....	9441		
Charges des dettes .....	9461	793.006	770.407
Autres charges financières .....	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481		
Moins-values réalisées .....	9491		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES  
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9253		
Participations .....	9263		
Créances subordonnées .....	9273		
Autres créances .....	9283		
<b>Créances</b> .....	9293		
A plus d'un an .....	9303		
A un an au plus .....	9313		
<b>Dettes</b> .....	9353		
A plus d'un an .....	9363		
A un an au plus .....	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées .....	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9252	61.823.946	37.679.491
Participations .....	9262	27.711.853	17.294.843
Créances subordonnées .....	9272		
Autres créances .....	9282	34.112.093	20.384.648
<b>Créances</b> .....	9292	4.056.228	
A plus d'un an .....	9302		
A un an au plus .....	9312	4.056.228	
<b>Dettes</b> .....	9352		
A plus d'un an .....	9362		
A un an au plus .....	9372		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans la présente annexe.

A titre d'information et dans un souci de transparence, l'ensemble des transactions avec les parties liées (autres que celles avec des sociétés (quasi) entièrement détenues par le groupe auquel Cie du Bois Sauvage appartient) sont publiées ci-après :

Rémunérations et tantièmes bruts versés en 2019 aux administrateurs :

Exercice
309.717

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées** .....

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur** .....

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur** .....

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants .....

Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	111.250
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)** .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codes	Exercice
9505	26.530
95061	
95062	
95063	16.705
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés**

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion \*

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) \*~~

~~L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés \*~~

~~L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable? (article 110 du Code des sociétés)~~

~~L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation \*~~

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation \*\*:

**Entreprises et Chemins de Fer en Chine sa**

**rue du Bois Sauvage 17**

**1000 Bruxelles 1, Belgique**

**0403.207.521**

**L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus petit**

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus \*\*:

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

**RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Mentions en application de l'article 134, §4 et §5 du Code des sociétés**

**Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisorale .....

**Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisorale .....

Codes	Exercice
9507	179.358
95071	16.705
95072	
95073	
9509	
95091	
95092	
95093	

**Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés**

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~ (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence ~~(positivement)~~ (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~(a)~~ (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)

(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

### 2. Actifs immobilisés

#### Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Les frais d'émission d'emprunt obligataire sont amortis linéairement sur la durée de celui-ci.

#### Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~(ont)~~ (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

#### Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

#### Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non-réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
<b>1. Frais d'établissement</b>				
Frais émission emprunts	L	NR	10,00 - 20,00	100,00 - 100,00
<b>2. Immobilisations incorporelles</b>				
<b>3. Bâtiments*</b>				
Siège social	L		3,00 - 3,00	100,00 - 100,00
<b>4. Installations, machines et outillage*</b>				
Siège social	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00
<b>5. Matériel roulant*</b>				
Voiture	L	NR	20,00 - 33,00	100,00 - 100,00
<b>6. Matériel de bureau et mobilier*</b>				
Siège social	D		20,00 - 20,00	100,00 - 100,00
<b>7. Autres immobilisations corporelles</b>				
Constructions et aménagements	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00
Installations	L		3,00 - 10,00	100,00 - 100,00
Mobilier et matériel de bureau	D		20,00 - 20,00	100,00 - 100,00

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice:

EUR.

- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983:

EU  
r

### Immobilisations financières:

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

#### 3. Actifs circulants

##### Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode (*à mentionner*) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

Individualisation

4. Immeubles destinés à la vente:

Individualisation

##### Fabrications

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ

% leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient)  
(coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement du travail).

### 4. Passif

#### Dettes:

Le passif (~~comporte des~~) (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

#### Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

En fin d'exercice ils sont évalués au taux de clôture

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

#### Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (*portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980*), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

LA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE EST UNE SOCIÉTÉ  
À CARACTÈRE PATRIMONIAL, COTÉE SUR EURONEXT BRUSSELS,  
DONT L'ACTIONNAIRE PRINCIPAL EST FAMILIAL ET STABLE.

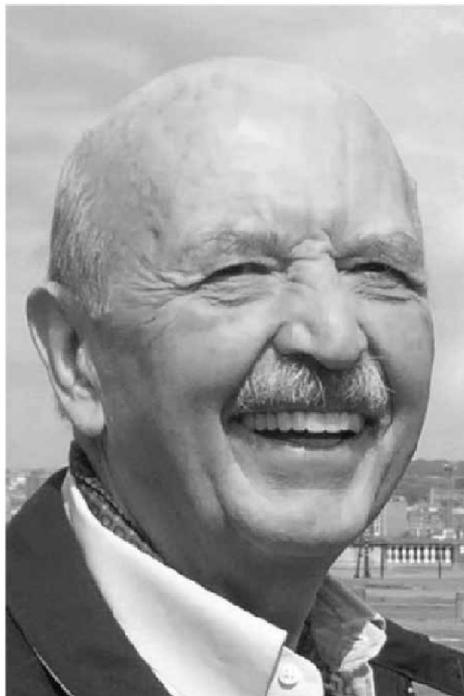
Sa volonté est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, cotées ou non. Elle a pour objectif de se réserver les moyens nécessaires aux développements des sociétés du Groupe.

Elle souhaite être proche des entreprises dans lesquelles elle investit et participer notamment aux choix des dirigeants et à la définition des orientations stratégiques.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823



« Il n'y a rien de tel et de plus formidable que des gens qui plantent des arbres  
à l'ombre desquels ils n'auront peut-être jamais l'occasion de s'asseoir...  
d'autres en profiteront, n'est-ce pas la seule chose qui compte ? »(\*)

(\*) « Extrait d'un dialogue du film Indian Palace: Suite royale »

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

*En mémoire du Chevalier Paquot*

*Originaire de Liège où il naît le 10 mai 1941, homme d'une grande culture générale, que sa curiosité naturelle alimente sans cesse, Guy Paquot s'est adonné très tôt et tout au long de sa vie tant à la lecture de journaux financiers que de bandes dessinées ou d'ouvrages historiques.*

*Après de brillantes études à l'Université de Liège, diplôme de docteur en droit et licence en droit commercial et fiscal en poche, il débute sa carrière professionnelle en 1969 à la Banque Nagelmackers 1747. Passionné par la gestion financière, il y a exercé divers mandats d'administrateur dans les secteurs bancaires, financiers et industriels.*

*Il a l'opportunité d'acquérir, pour son propre compte, la Société Belge d'Entreprises en Chine créée en 1922 et découverte dans le Memento des Valeurs. Dès 1972, il développera cette société petit à petit, en parallèle avec son activité bancaire. Au fur et à mesure des années, différentes anciennes sociétés ayant eu une activité principalement en Chine ont été acquises et fusionnées pour aboutir en 1979 à l'entité dénommée actuellement Entreprises et Chemins de Fer en Chine.*

*En 1982, il devient associé-gérant de la Compagnie Financière Nagelmackers, société en commandite simple, maison mère de la Banque Nagelmackers 1747. Il a activement participé aux négociations de la cession de la banque Nagelmackers 1747 à la banque française BNP Paribas en 1990.*

*En 1986, il devient administrateur délégué et Président de la Financière Lecocq, qui sera rebaptisée Compagnie du Bois Sauvage en 1994, lors de son emménagement dans les locaux de son siège social actuel. Il a marqué son intérêt notamment pour différents charbonnages en liquidation qu'il a acquis, avec les actionnaires et amis fidèles de sa société, et qu'il a progressivement intégrés jusqu'en 1998.*

*La fusion de Financière Lecocq avec une des filiales cotées d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine en 1991 a permis aux actionnaires d'initier une nouvelle ère de développement sous la houlette de Guy Paquot. C'est ainsi que Compagnie du Bois Sauvage est devenue une des branches active du Groupe Entreprises et Chemins de Fer en Chine.*

*Guy Paquot s'est toujours entouré de personnalités de différents secteurs d'activités au sein de son conseil et d'une équipe de collaborateurs efficaces qui l'appelaient « le Chef ». D'un tempérament fort, il savait partager ses passions avec son entourage et avait le don de capter leur attention par toutes sortes de savoureuses anecdotes sorties de sa mémoire infallible et auxquelles, avec truculence, il redonnait une singulière actualité.*

*Le Groupe Compagnie du Bois Sauvage, bien connu des investisseurs belges, a dépassé le milliard d'euros d'actifs gérés avant la crise de 2008. Avec le recentrage des activités de la société après cette crise et la sortie des aléas liés aux activités professionnelles, Guy Paquot a préparé le passage du flambeau à la génération suivante. Bien que quotidiennement présent au sein de son équipe, il s'était progressivement retiré de la gestion opérationnelle de Compagnie du Bois Sauvage depuis juin 2011.*

*Il nous a quitté inopinément le 11 août 2019 entouré des siens lors d'un voyage au Botswana mais il laisse derrière lui un Groupe solide et plein d'avenir.*

*Il a été et restera un mentor pour beaucoup d'entre nous.*

*Ses collaborateurs*

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

## 1. LETTRE AUX ACTIONNAIRES

La croissance mondiale a enregistré cette année son rythme le plus faible depuis la crise financière d'il y a dix ans. L'augmentation des barrières commerciales et l'incertitude associée ont pesé sur l'activité des entreprises à l'échelle mondiale. Dans certains cas (économies avancées et Chine), ces évolutions ont amplifié les ralentissements cycliques et structurels déjà en cours (1).

Dans le cas des participations détenues par Compagnie du Bois Sauvage, les résultats de l'exercice 2019 sont satisfaisants bien que diversement influencés par l'économie.

Le résultat opérationnel avant cessions et variations de juste valeur de Compagnie du Bois Sauvage s'établit à EUR 38,9 millions contre EUR 45,0 millions en 2018. Ce résultat est principalement influencé par l'effet conjugué des éléments suivants :

- l'augmentation de près de 8% du chiffre d'affaires d'UBCM (Groupe Chocolatier : Neuhaus, Jeff de Bruges, Corné Port Royal et Artista Chocolates) et du maintien d'une bonne rentabilité opérationnelle,
- des résultats des sociétés mises en équivalence (EUR 3,3 millions contre EUR 9,9 millions en 2018), principalement en repli chez Fidentia, Vinventions, Noël Group et Recticel,
- la quote-part du groupe dans les résultats de Berenberg Bank en nette hausse mais qui avait connus une année faible en 2018.

Le résultat net part du Groupe d'EUR 62,7 millions tient compte de résultats sur cessions d'EUR 2,5 millions, des variations de juste valeur des participations d'EUR 25,9 millions, principalement celles d'Umicore d'EUR +37,6 millions (EUR -20,9 millions en 2018), de Vinventions d'EUR -10,6 millions (part Groupe) et d'une charge d'impôts d'EUR 6,3 millions.

Le résultat net global part du Groupe est d'EUR 63,1 millions contre EUR -13,5 millions en 2018. Ce montant correspond au résultat net part du Groupe corrigé des éléments comptabilisés directement en fonds propres tels que les différences de change sur la conversion des activités en devises hors zone euro (EUR 2,1 millions).

La Société a procédé indirectement à une opération de rachat d'actions propres par la conversion en actions Compagnie du Bois Sauvage d'obligations Entreprises et Chemins de Fer en Chine à leur échéance. Les 8.012 actions propres ainsi acquises, ont été annulées le 29 novembre 2019. Le Groupe affiche un endettement net consolidé hors IFRS 16 d'EUR 46,6 millions au 31 décembre 2019 contre 16,3 millions au 31 décembre 2018.

Après paiement du dividende 2018 (EUR 13 millions), de l'annulation des 8.012 actions propres (EUR -2,9 millions) et en tenant compte des résultats de l'année (EUR 62,7 millions), les fonds propres du Groupe s'établissent à EUR 498,8 millions à fin 2019 contre EUR 451,6 millions en 2018.

Compagnie du Bois Sauvage, constatant un bon résultat opérationnel et la solidité de ses actifs, propose de poursuivre sa politique de croissance du dividende et de le porter à EUR 7,80 brut par titre et marquer ainsi sa confiance dans l'avenir.

(1) Source : FMI – Cinq graphique pour expliquer l'économie mondiale en 2019, (18 décembre 2019).

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

Durant l'année 2019, le Groupe Compagnie du Bois Sauvage a principalement :

- investi un montant d'EUR 14,4 millions dans l'opération immobilière dénommée « **Praça de Espanha** » à Lisbonne à 50/50 avec Besix Real Estate Development (Besix RED). Ce projet consiste à construire 280 appartements dans un quartier prisé de Lisbonne,
- souscrit à hauteur d'EUR 10 millions à l'augmentation de capital d'**Ynsect** (France), dont EUR 5 millions ont été déjà versés,
- souscrit à hauteur d'EUR 10 millions, sous forme d'actions pour moitié et de prêt subordonné pour le solde, à la création du fonds **Fidentia Offices III**, société immobilière active dans le secteur des bureaux. Au 31 décembre 2019, EUR 3 millions ont été libérés,
- souscrit à l'augmentation de capital et à l'émission obligataire de **Fidentia Belux Investment** pour un montant total d'EUR 5,6 millions,
- souscrit à l'augmentation de capital et racheté des actions de la société **Futerro** (filiale de Galactic) pour un montant total d'EUR 3,6 millions,
- souscrit à hauteur d'EUR 3 millions à l'augmentation de capital du fonds **FRI 2**, dont EUR 2,2 millions complémentaires ont été versés,
- libéré USD 1,2 million dans le fonds **Gotham City II** (USA) via sa filiale américaine Surongo America,
- prêté USD 1 million à **Nomaco** (USA), filiale à 100% de Noël Group (détenue à 30%),
- prêté EUR 1,1 million à **Oxygen Développement**, projet de développement immobilier résidentiel à Bruxelles,
- reçu EUR 2 millions complémentaires pour la vente en 2017 de notre participation en **Ogeda**. Un complément d'EUR 4 millions est potentiellement à recevoir en fonction de « milestones » à atteindre.

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2016, Compagnie du Bois Sauvage n'a pas procédé en 2019 au rachat d'actions propres autre que celles acquises par conversion comme mentionné ci-avant.

Les mesures visant à l'amélioration de l'information des actionnaires ont été poursuivies : la Charte de Corporate Governance a été mise à jour et est disponible sur le site internet, la valeur intrinsèque est publiée semestriellement et la composition détaillée du portefeuille est reprise à la section 7 du présent rapport.

Le nombre moyen journalier de titres traités en 2019 a été de 521.

Tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, la valeur intrinsèque « in the money » s'établit à EUR 467 par titre au 31 décembre 2019 contre EUR 403 au 31 décembre 2018.

Compagnie du Bois Sauvage remercie ses actionnaires pour la confiance et le soutien témoignés durant l'exercice. Ses remerciements s'adressent également à l'ensemble des collaborateurs et partenaires du groupe pour leur professionnalisme ainsi que leur franc engagement.

Le 2 mars 2020

Le Président  
Pierre-Yves de Laminne de Bex

Le Directeur Général  
Benoit Deckers

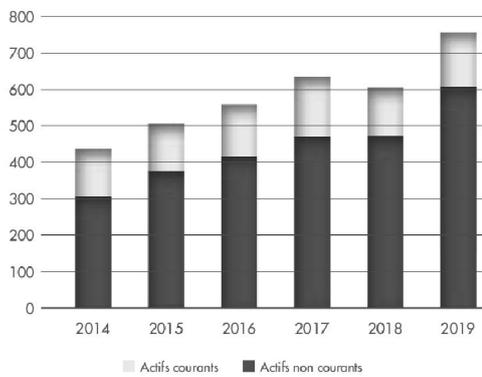
**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

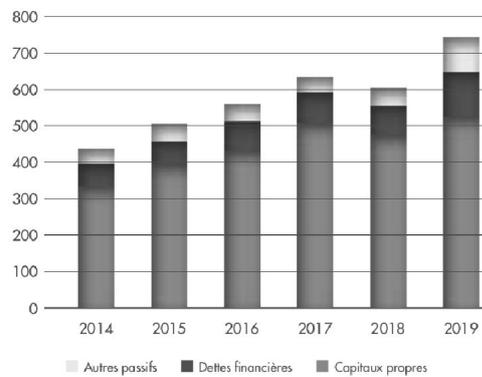
BE 0402.964.823

2. CHIFFRES-CLÉS AU 31 DÉCEMBRE

**ACTIF – EVOLUTION HISTORIQUE**  
Chiffres comptables consolidés (en EUR millions)



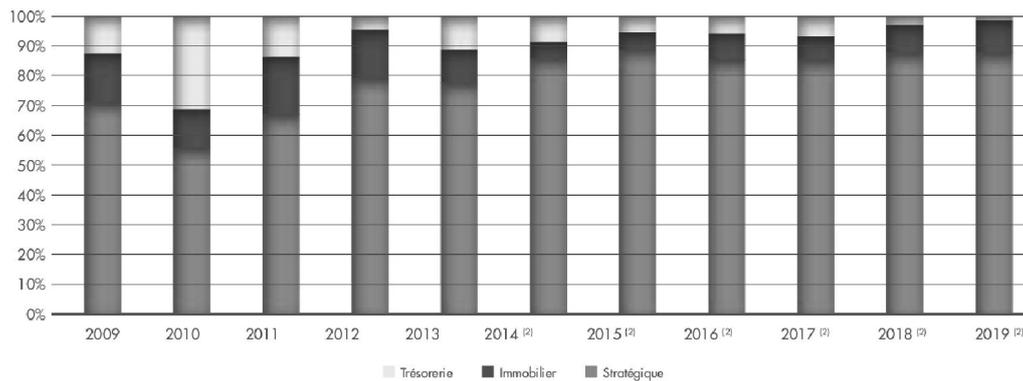
**PASSIF – EVOLUTION HISTORIQUE**  
Chiffres comptables consolidés (en EUR millions)



**ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDÉ**

Valeur intrinsèque au 31 décembre <sup>(1)</sup>

**Total EUR** 758.571.487 813.968.415 571.074.038 542.063.934 558.737.076 496.405.908 600.582.302 670.565.412 788.999.416 743.518.289 865.808.105



(1) Voir page 38 : Méthodes de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque et la note 8.

(2) Hors trésorerie d'UBCM.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

EUR 1.000	2019	2018	2017	2016
Capitaux propres du Groupe	<b>498.816</b>	451.630	482.156	405.194
Valeur intrinsèque « in the money » (1) (3)	<b>783.912</b>	678.943	733.927	622.094
Résultat net consolidé (part du Groupe)	<b>62.730</b>	-16.461	45.251	31.437
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice	<b>645.778</b>	635.380	601.989	515.667

	2019	2018	2017	2016
<b>Résultat net consolidé par action (part du groupe) (EUR)</b>				
De base <sup>(2)</sup>	<b>37,40</b>	-9,77	26,90	18,68
Dilué <sup>(2)</sup>	<b>37,40</b>	-9,77	26,90	18,68
<b>Nombres d'actions</b>				
En circulation	<b>1.677.346</b>	1.685.358	1.682.708	1.683.262 <sup>(4)</sup>
In the money <sup>(6)</sup>	<b>N/A</b>	N/A	1.685.408	1.685.767 <sup>(5)</sup>
Fully diluted	<b>1.677.346</b>	1.685.358	1.685.408	1.685.767 <sup>(5)</sup>
<b>Valeur intrinsèque par action à la clôture (EUR)</b>				
In the money <sup>(3) (4)</sup>	<b>N/A</b>	N/A	N/A	N/A
Fully diluted <sup>(3)</sup>	<b>467,35</b>	402,85	435,46	369,03
<b>Dividende brut par action</b>	<b>7,80</b>	7,70	7,60	7,52

	2019	2018	2017	2016
Volume journalier moyen traité	<b>521</b>	377	467	475
Capitaux journaliers moyens (EUR) <sup>(3)</sup>	<b>195.557</b>	147.279	158.172	131.115
<b>Cours (EUR)</b>				
Clôture	<b>385,00</b>	377,00	357,75	306,35
Le plus haut	<b>410,00</b>	415,00	364,45	319,75
Le plus bas	<b>350,00</b>	346,00	305,00	232,00

(1) La méthode de valorisation pour le calcul de la valeur intrinsèque est explicitée à la section 11.

(2) Voir calcul et définitions dans la note 25.

(3) Voir définitions de « in the money » et de « fully diluted » au point 12.

(4) Dont 2.495 actions propres détenues par Compagnie du Bois Sauvage au 31 décembre 2016.

(5) Hors actions propres.

(6) Depuis le 21/04/2018, il n'y a plus de droits de souscription. Dès lors, une mention « N/A » a été ajoutée afin de montrer que la catégorie est non-applicable car la valeur est identique entre les 2 catégories.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

**3. INDEX DU RAPPORT DE GESTION COMBINÉ**

Contenu du rapport de gestion combiné	page(s)
■ Evolution des affaires, résultats et situation de la Société	4 à 7
■ Déclaration de Gouvernance d'entreprise	11
■ Justification de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du Comité d'audit	12
■ Rapport de rémunération	16
■ Principaux risques et incertitudes	18
■ Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société	20
■ Recherche et développement	N/A
■ Existence de succursales de la Société	N/A
■ Gestion des risques financiers et instruments financiers dérivés	20
■ Structure de l'actionariat	22
■ Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition	38
■ Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice	41
■ Etat du capital	79
■ Comptes sociaux	106

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

**4. HISTOIRE ET ORIGINES DU GROUPE**

L'appellation «Bois Sauvage» vient du lieu où est installé, à Bruxelles, le siège social de la Société. Le lieu-dit «Bois Sauvage», déformation du patronyme néerlandais «Wilde Wouter», se situait il y a bien longtemps entre la Cathédrale des Saints Michel et Gudule et la première enceinte de la Ville de Bruxelles.

De cette enceinte du 13<sup>ème</sup> siècle, il ne subsiste que quelques pans de murs et notamment les arcades du Bois Sauvage rénovées par les soins de la Société sous les conseils de la Commission Royale des Monuments et Sites.

La réhabilitation du site du Bois Sauvage a valu à la Société en 1992 le Prix du Quartier des Arts. Dix ans après, en 2002, ce prix prestigieux fut une nouvelle fois décerné à la Société à l'occasion de la rénovation du site du Treurenberg.

Compagnie du Bois Sauvage est le résultat du regroupement de dix-neuf sociétés aux origines et activités diverses tels les Fours Lecocq, la Compagnie Financière Nagelmackers, les Charbonnages d'Hensies-Pommeroeul, Entrema ou Somikin (société minière de Kindu) dont les origines étaient parfois centenaires. Certaines étaient de taille trop

petite pour jouer un rôle économique déterminant, d'autres avaient pour objet une activité irrévocablement révolue, d'autres enfin étaient en liquidation et vouées à disparaître.

Leur regroupement, qui n'a fait qu'entériner une situation de fait, est en parfaite conformité avec la stratégie de stabilité et la vocation de dynamisation économique et financière de la Société.

La fusion par absorption de la société mère Surongo en juillet 2002 a constitué une étape importante dans l'évolution du groupe, en simplifiant celui-ci. Aujourd'hui il se compose d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine, actionnaire principal, et de la société opérationnelle, Compagnie du Bois Sauvage.

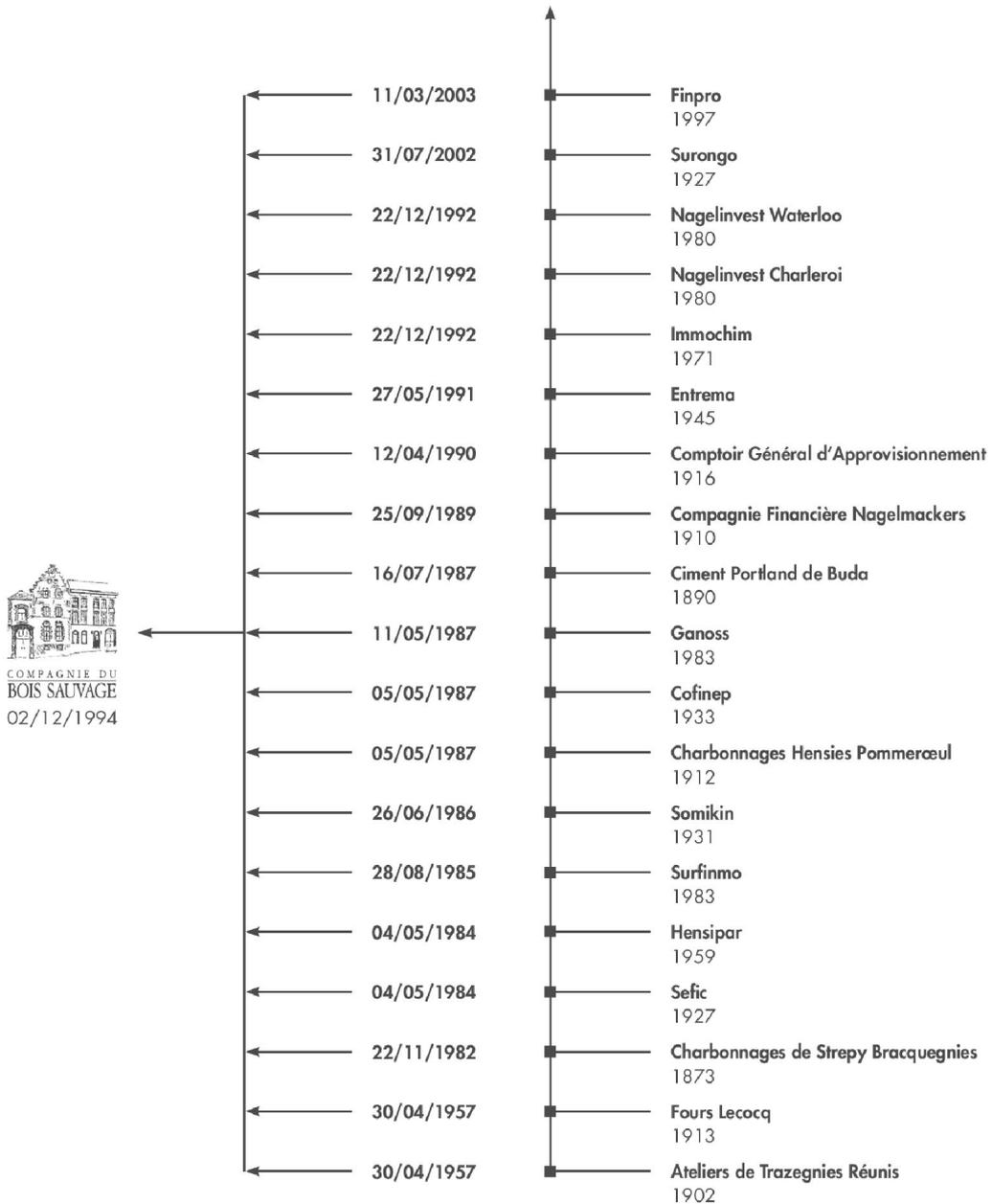
La succession Guy Paquot contrôle la société Fingaren s.c.a., qui contrôle la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine, s.a.. Ensemble, ils possèdent 50,21% de Compagnie du Bois Sauvage au 31 décembre 2019. Pour 49,79% du capital, la Société n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaires (voir aussi la structure de l'actionariat au point 5.7.2).

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

4. HISTOIRE ET ORIGINES DU GROUPE



## AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

### RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

## 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

### 5.1. Code de référence

La Charte de Corporate Governance de Compagnie du Bois Sauvage, approuvée le 19 décembre 2005 par le Conseil d'administration, a été modifiée pour la dernière fois le 6 décembre 2019. Elle est disponible sur le site internet : <http://www.bois-sauvage.be>

Cette Charte est conforme au Code belge de Corporate Governance 2009 à l'exception des éléments explicités au point 5.2 ci-dessous.

### 5.2. Dérogation au Code de référence

Les dérogations au Code belge de Corporate Governance 2009 se résument comme suit :

- Point 5.2./28 (Fonctionnement du Comité d'Audit) : Durant l'année 2019, le Comité d'audit ne s'est réuni qu'à trois reprises au lieu des quatre recommandées par le Code de Corporate Governance. Lors du Conseil d'administration du 6 décembre 2019, le nombre de réunions du Comité d'audit a été porté à quatre par an.
- Pour autant qu'une rémunération versée aux administrateurs non-exécutifs sous la forme de tantièmes soit considérée comme liée aux performances, Compagnie du Bois Sauvage déroge également au point 7.7 du Code de référence pour la rémunération de 2018 versée en 2019. Cette forme historique de rémunération, a été préalablement décidée par l'assemblée générale conformément aux statuts. Pour la rémunération de 2019 qui sera versée en 2020, Compagnie du Bois Sauvage a adapté sa politique de rémunération des administrateurs non-exécutifs afin de répondre aux exigences du nouveau Code des Sociétés et des Associations 2019.

Un nouveau Code belge de Corporate Governance sera effectif en 2020. Une analyse des dérogations vis-à-vis de ce dernier sera réalisée et publiée dans le rapport annuel de l'exercice 2020.

### 5.3. Conflits d'intérêt

Une décision prise par le Conseil d'administration du 24 avril 2019 a requis l'application de l'article 7:96 du Code des Sociétés et des Associations (anciennement article 523). L'extrait ci-après du procès-verbal de cette réunion reprend en son point 4 la décision relative à la proposition d'investissement dans la société Futerro pour un montant maximum d'EUR 4 millions :

« (...) En vertu de l'article 523 du Code des sociétés, Frédéric Van Gansberghe précise qu'il est en conflit d'intérêts avec la proposition de la participation Futerro de proposer un investissement d'EUR 4 millions par CBS sur un investissement total d'EUR 8 millions (...). Après avoir ainsi répondu aux différentes questions, il sort donc de séance (...). Le Conseil approuve l'investissement pour CBS d'EUR 4 millions en Futerro, sous réserve que :

- cette augmentation ait lieu 50/50 avec le partenaire historique dans Galactic,
- qu'une personne externe qui a participé à la due diligence rejoigne le CA de Futerro ».

### 5.4. Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration

#### 5.4.1. Organes de gestion et pouvoirs

La composition du Conseil d'administration et la date d'échéance du mandat de ses membres ainsi que la fonction principale exercée par les administrateurs non exécutifs sont reprises aux sections 5.4.3 et 5.6 du présent rapport.

Le Conseil est composé d'administrateurs représentant l'actionnaire principal et d'administrateurs indépendants. Le Conseil d'administration est actuellement composé de 7 membres dont 4 sont indépendants et 3 représentent l'actionnaire principal. Parmi ces 7 membres, deux sont de sexe féminin ; ce qui répond à l'attente légale.

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du Code des Sociétés et des Associations, les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes :

- Définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion

## AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

### RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

#### 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- des risques, des ressources financières et des ressources humaines),
- nomination/révocation du Président du Conseil d'administration,
  - nomination/révocation du Directeur Général,
  - suivi et contrôle des actions du Directeur Général,
  - prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives,
  - suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements,
  - définition des responsabilités du Président du Conseil d'administration,
  - mise en place des Comités spécialisés et définition de leurs compositions et de leurs responsabilités,
  - suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés,
  - suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique,
  - suivi du travail du Commissaire,
  - nomination d'un secrétaire de la Société chargé de le conseiller en matière de gouvernance.

Les principales règles régissant la nomination ainsi que la limite d'âge au sein du Conseil sont les suivantes :

- Les administrateurs non exécutifs sont majoritaires au sein du Conseil,
- les administrateurs effectuent un mandat de 4 ans, éventuellement renouvelable deux fois pour les administrateurs indépendants,
- les administrateurs exécutifs et les administrateurs représentant l'actionnaire principal ne connaissent pas de limite du nombre de réélections dans la durée de leurs fonctions,
- tout mandat se termine au plus tard à l'Assemblée Générale Ordinaire qui suit l'anniversaire des 70 ans de l'administrateur,
- la composition du Conseil d'administration est basée sur la mixité des genres, la diversité et la complémentarité de compétences, des expériences et des connaissances.

Durant l'année 2019, le Conseil s'est réuni à 7 reprises. Il a débattu notamment sur :

- les comptes consolidés annuels et semestriels,
- le suivi du budget 2019 et l'établissement du budget 2020,
- l'examen du rapport de rémunération et du rapport de gestion,
- l'examen du renouvellement de mandats du Conseil,
- le suivi des participations et le suivi des nouvelles normes IFRS,
- l'offre non contraignante et non sollicitée de Kingspan Plc visant à acquérir les divisions Isolation et Mousses Souples de Recticel,
- le monitoring du contrôle interne et l'analyse des risques,
- le financement de certaines participations,
- les règles d'évaluation des participations,
- l'examen de dossiers d'investissement,
- l'examen de lignes de force stratégiques,
- le suivi des litiges,
- la mise à jour de la Charte de Corporate Governance.

Les travaux du Conseil sont organisés et documentés pour lui permettre de suivre et de contrôler les opérations accomplies dans le cadre de la gestion journalière ainsi que les résultats, les risques et la valeur de la Société.

#### Comités spécialisés

Deux Comités spécialisés sont en place :

##### Le Comité d'audit

- Il s'est réuni à 3 reprises en 2019 et a notamment débattu sur :
- les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2019,
  - les nouvelles règles IFRS et leurs impacts potentiels,
  - la mise à jour des règles d'évaluation,
  - la méthodologie retenue pour le calcul de la valeur intrinsèque du Groupe,
  - l'examen de l'actualité fiscale et du nouveau Code des sociétés et des associations ,
  - les litiges et des actions juridiques en cours,
  - les risques et contrôle interne liés à l'activité suivant le référentiel COSO (voir section 5.6),
  - le suivi du contrôle interne d'U.B.C.M. et de ses filiales,
  - les communiqués annuel et semestriel,
  - l'échéance du mandat du commissaire,
  - son évaluation.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

La composition du Comité d'audit a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 6 septembre 2019 afin de valider le remplacement de Maxime Boulvain sprl, représentée par Massimo Boulvain par Hubert Olivier.

Les membres du Comité d'audit disposent, par leurs expériences professionnelles, des compétences nécessaires, tant individuellement que collectivement, pour garantir un fonctionnement efficace du Comité.

**Le Comité de nomination et de rémunération**

Il s'est réuni à 2 reprises en 2019, sous la présidence de Patrick Van Craen. Le Comité s'est penché notamment sur:

- les échéances des mandats d'administrateurs,
- la rémunération des membres du Conseil d'administration,
- l'enveloppe des rémunérations et les critères pour les bonus des membres du personnel,
- l'examen de l'organigramme de l'équipe en place,
- le rapport de rémunération,
- le nouveau Code des Sociétés et des Associations,
- le Code belge de Corporate Governance 2020.

Actuellement, deux administrateurs sur les sept que compte le Conseil d'administration sont de sexe féminin. Le Comité de nomination et de rémunération reste attentif à maintenir la mixité du Conseil d'administration. Une attention particulière continuera à être portée à ce point lors des prochaines propositions de nomination.

La composition du Comité de nomination et rémunération a été modifiée pour la dernière fois lors du Conseil d'administration du 22 avril 2015.

**Les participations à ces deux Comités ont été rémunérées par l'attribution d'un jeton de présence.**

Le rôle et le fonctionnement du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération sont décrits dans le point 5 de la Charte de Corporate Governance de la Société. Celle-ci et le Règlement d'ordre intérieur du Comité d'Audit sont disponibles sur le site web de Compagnie du Bois Sauvage ([www.bois-sauvage.be](http://www.bois-sauvage.be)).

**5.4.2. Nominations statutaires**

Le mandat d'administrateur de Madame Valérie Paquot vient à échéance le jour de l'Assemblée Générale du 22 avril 2020. Le Conseil d'administration vous propose de renommer Madame Valérie Paquot pour une période de 4 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2024.

Le Conseil d'administration vous propose de nommer Monsieur Pierre Alexis Hocke, en qualité d'administrateur pour une période de 4 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2024.

Le Comité d'audit et le Conseil d'administration vous propose également de renouveler le mandat de commissaire de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL, pour un terme de 3 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2023. Ses émoluments annuels seront fixés à EUR 80.400 (hors frais et indexables) et il sera représenté par Monsieur Eric Nys et Madame Corine Magnin.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

5.4.3. Composition du Conseil d'administration et des organes de gestion

**Conseil d'administration**

Pierre-Yves de Laminne de Bex <sup>(2)</sup>	Chaussée de Malines 302 B-1950 Crainhem	Président	2021
European Company of Stake, s.a. <sup>(2)</sup> rep. par F. Van Gansberghe	Allée de la Recherche 4 B-1070 Bruxelles	Administrateur	2023
Isabelle Hamburger <sup>(1)</sup>	Rozelaarlaan 4 B-1560 Groenendaël	Administrateur	2022
Maxime Boulvain s.r.l. <sup>(1)</sup> rep. par Massimo Boulvain	Rue Général Lotz 62 B-1180 Bruxelles	Administrateur	2023
Hubert Olivier <sup>(1)</sup>	Avenue de la Marguerite 11 F-78110 Le Vésinet	Administrateur	2023
Valérie Paquot <sup>(2)</sup>	Rue Faider 42 bte 9 B-1050 Ixelles	Administrateur	2020
Patrick Van Craen <sup>(1)</sup>	Chemin du Silex 1 B-1170 Bruxelles	Administrateur	2022

<sup>(1)</sup> Indépendant au sens de l'article 7:87 §1 du Code des Sociétés et des Associations (CSA) pour l'ensemble des critères définis  
<sup>(2)</sup> Représentant ou ayant un lien avec l'actionnaire principal

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

<b>Comité d'audit</b>	Patrick Van Craen	Président
	Pierre-Yves de Laminne de Bex	Membre
	Maxime Boulvain s.r.l. rep. par Massimo Boulvain	Membre jusqu'au 30-08-2019
	Hubert Olivier	Membre à partir du 30-08-2019
<b>Comité de nomination et rémunération</b>	Patrick Van Craen	Président
	Isabelle Hamburger	Membre
	Valérie Paquot	Membre
<b>Directeur Général</b>	Benoit Deckers	
<b>Commissaire</b>	S.C.R.L. Deloitte Reviseurs d'Entreprises représentée par Monsieur Eric Nys et Monsieur Michel Denayer Gateway Building, Luchthaven Nationaal 1J B-1930 Zaventem	2020

**Fonction principale exercée par les administrateurs indépendants,  
en dehors de Compagnie du Bois Sauvage s.a.**

Isabelle Hamburger	Administrateur délégué de Vervloet, sa (rep. HLW bvba)
Patrick Van Craen	Administrateur de sociétés
Massimo Boulvain	Président groupe IER SAS et Automatic Systems SA
Hubert Olivier	Président du Groupe McKesson-OCP (FR)

**Président honoraire**

Chevalier Paquot (†)

**Administrateurs honoraires**

Baron Boone

Robert Demilie

Baron Donald Fallon

Monique Neven

Marc Noël

Jean-Louis Raemdonck van Megrode

Baronne Schwennicke

Baron de Vaucleroy

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

## RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

### 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

#### 5.5. Rapport de rémunération

##### 5.5.1. Procédure adoptée pour l'élaboration de la politique de rémunération

**5.5.1.1.** La politique de rémunération des administrateurs est revue chaque année au sein du Comité de nomination et de rémunération avant d'être discutée en Conseil d'administration. En cas de révision, elle est soumise pour approbation à l'Assemblée Générale qui suit.

##### 5.5.2. Politique de rémunération

###### 5.5.2.1. Administrateurs exécutifs et non exécutifs

a) La politique de rémunération, arrêtée pour 2019, se divise en deux parties :

1) D'une part :

- le montant fixe d'EUR 5.000 annuel par administrateur (payable trimestriellement), les jetons de présence des deux Comités (audit et CNR) arrêtés comme suit :

EUR	Comité Audit		Comité de Nomination et de Rémunération	
	Président	Membres	Président	Membres
Un fixe annuel par personne	3.000	2.000	1.500	1.000
Un jeton de présence par séance/ personne	1.500	1.000	1.125	750

- le solde, pour l'année 2019, à verser à l'issue de l'Assemblée Générale en 2020, à savoir : EUR 60.000 pour le président et EUR 24.000 pour les autres administrateurs.

2) D'autre part : Une rétrocession aux administrateurs qui exercent un ou plusieurs mandats (direct ou indirect) auprès des filiales du Groupe Chocolatier et/ou des participations, de 100 % des émoluments reçus par Compagnie du Bois Sauvage dans ce cadre.

b) Pour l'année 2020, la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration est modifiée de la façon suivante :

1) D'une part :

- de jetons de présences pour les Conseils d'administration fixés, par séance, à EUR 3.000 pour le président et à EUR 1.500 pour les autres administrateurs,
- les jetons de présence des deux Comités (audit et CNR) arrêtés comme suit :

EUR	Comité Audit		Comité de Nomination et de Rémunération	
	Président	Membres	Président	Membres
Un fixe annuel par personne	3.000	2.000	1.500	1.000
Un jeton de présence par séance/ personne	1.500	1.000	1.125	750

- le solde de la rémunération à l'issue de l'AGO en 2021, à savoir : EUR 40.000 pour le président et EUR 20.000 pour les autres administrateurs.

2) D'autre part : Une rétrocession aux administrateurs qui exercent un ou plusieurs mandats (direct ou indirect) auprès des filiales du Groupe Chocolatier et/ou des participations, de 100 % des émoluments reçus par Compagnie du Bois Sauvage dans ce cadre.

###### 5.5.2.2. Directeur Général

La rémunération brute totale du Directeur Général se divise en 4 parties :

1. Une partie fixe annuelle
2. Une partie variable
3. Une partie en assurance pension selon le principe de contribution annuelle définie
4. D'autres revenus consistant en voiture de fonction, frais de représentation, assurances.

Concernant le Conseil d'administration et le Directeur Général, il n'y a pas de modification de la politique de rémunération prévue actuellement pour les deux années à venir. Il n'est pas prévu contractuellement, au bénéfice de la société, la possibilité de recouvrement de la rémunération variable en cas d'informations financières erronées. Il n'y a pas d'indemnité de départ autre que légale prévue.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

**5.5.2.3. Plan de paiements fondés sur des actions**

Il n'y a pas eu de plan de paiements fondés sur des actions durant l'exercice 2019.

**5.5.3. Rémunération et émoluments**

Pour l'exercice 2019, l'ensemble des rémunérations attribuées aux administrateurs est détaillé dans les tableaux ci-dessous. Les montants qui y figurent correspondent au coût total pour l'entreprise, i.e. incluant les cotisations sociales, taxes et impôts, le cas échéant applicables.

**5.5.3.1. Rémunération brute payée en 2019 aux administrateurs sur base individuelle (coût total entreprise)**

€	Conseil d'administration			Comité d'audit (2019)	Comité de nomination et de rémunération (2019)	Rétrocession de mandats extérieurs (relatif à 2018)	Total
	Présence (2019)	Fixe (2019)	Soldes (relatif à 2018)				
<b>Administrateurs</b>							
P.-Y. de Laminne de Bex	7/7	5.000	58.373	5.000		52.500	120.873
Frédéric Van Gansberghe <sup>(1)</sup>	7/7	5.000	23.349			43.000	71.349
Isabelle Hamburger	5/7	5.000	23.349		2.500		30.849
Massimo Boulvain <sup>(2)</sup>	5/7	5.000	23.349	1.500			29.849
Hubert Olivier	6/7	5.000	23.349	3.000			31.349
Valérie Paquot	7/7	5.000	23.349		2.500	64.199	95.048
Patrick Van Craen	7/7	5.000	23.349	7.500	3.750	18.000	57.599
<b>Total</b>		<b>35.000</b>	<b>198.467</b>	<b>17.000</b>	<b>8.750</b>	<b>177.699</b>	<b>436.916</b>

<sup>(1)</sup> Représentant d'European Company of Stake, s.a.

<sup>(2)</sup> Représentant de Maxime Boulvain sprl

En tant que Président du Conseil d'administration Monsieur Pierre-Yves de Laminne de Bex a perçu, en 2019, en plus de ses tantièmes d'administrateur, un montant d'EUR 4.500 de frais de représentation.

**5.5.3.2. Rémunérations brutes allouées au sein du Groupe au Directeur Général en 2019**

€	Fixe	Variable	Pension	Rémunération		Total
				Autres		
Benoît Deckers	284.269	56.818	10.141	4.673		355.901
<b>Total</b>	<b>284.269</b>	<b>56.818</b>	<b>10.141</b>	<b>4.673</b>		<b>355.901</b>

**5.5.3.3 Droits de souscription sur actions attribués au Directeur Général en 2019**

Il n'y a pas eu d'octroi de droits de souscription sur action au Directeur Général en 2019.

Le Directeur Général n'a pas exercé de droits de souscription sur actions en 2019.

## AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

### RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

#### 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

##### 5.5.4. Evaluation du Conseil d'administration, de ses Comités et de ses administrateurs individuels

Sous la direction de son Président, le Conseil d'administration évalue régulièrement sa taille, sa composition et son fonctionnement.

Cette évaluation poursuit quatre objectifs :

- Juger le fonctionnement du Conseil d'administration et le suivi apporté à la gestion quotidienne de la Société.
- Vérifier si les questions importantes sont préparées et discutées de manière adéquate.
- Apprécier la contribution effective de chaque administrateur par sa présence aux réunions du Conseil d'administration et des Comités et son engagement constructif dans les discussions et la prise de décisions.
- Vérifier si la composition actuelle du Conseil d'administration correspond à celle qui est souhaitable pour la Société.

Les Administrateurs non exécutifs procèdent à l'évaluation régulière (au moins une fois par an) de leur interaction avec les mandataires chargés de pouvoirs spéciaux dans le cadre de la gestion quotidienne de la Société.

Une évaluation périodique de la contribution de chaque administrateur a lieu en vue d'adapter la composition du Conseil d'administration pour tenir compte des changements de circonstances. Dans le cas d'une réélection, il est procédé à une évaluation de la contribution de l'administrateur et de son efficacité sur la base d'une procédure préalable et transparente.

Le Conseil d'administration tire les enseignements de l'évaluation de ses performances en reconnaissant ses points forts et en remédiant à ses faiblesses. Le cas échéant, cela implique la proposition de la nomination de nouveaux membres, la proposition de ne pas réélire des membres existants ou l'adoption de toute mesure jugée appropriée pour assurer le fonctionnement efficace du Conseil d'administration. Les résultats de la dernière évaluation du Conseil d'Administration, effectuée en 2018 par la société Deminor, a été présentée lors de la séance du Conseil du 1er juin 2018. La prochaine évaluation du Conseil d'administration et de ses administrateurs aura lieu en 2021.

##### 5.5.5. Autres rémunérations

En plus des honoraires perçus dans le cadre de sa mission de contrôle des comptes de Compagnie du Bois Sauvage et de ses filiales pour un montant total d'EUR 179.358, Deloitte Reviseurs d'Entreprises S.C.R.L. et son réseau ont perçu des émoluments non liés à des prestations d'audit pour un montant hors TVA d'EUR 16.705 pour l'accomplissement de différentes missions.

#### 5.6. Système de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration assure un suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique et porte une attention particulière à l'évaluation des risques liés à l'activité de la Société et à l'efficacité du contrôle interne.

La structuration de l'évaluation des systèmes de gestion des risques et du contrôle interne s'est faite à partir de 2010 sur base du modèle COSO (\*).

(\*) COSO est un référentiel établi par le « Committee of Sponsoring Organizations » (organisme international) de plus en plus utilisé par les sociétés pour évaluer et améliorer la gestion de leurs risques.

##### 5.6.1. Environnement de contrôle

###### Vocation et stratégie

La volonté de Compagnie du Bois Sauvage est de se concentrer sur un nombre limité de participations, principalement industrielles, cotées ou non. Elle souhaite être proche des entreprises dans lesquelles elle investit et participer notamment au choix des dirigeants et à la définition des orientations stratégiques.

Vigilante à l'intérêt de ses propres actionnaires, elle requiert de ses investissements un revenu récurrent afin de permettre la distribution d'un dividende, si possible, en croissance régulière.

## AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

### RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

#### Définition des rôles et organes décisionnels de la Société

Le Conseil d'administration a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée Générale. Il est responsable de la gestion de la Société, du contrôle de la gestion journalière et de l'exécution des décisions prises. Outre ses obligations au regard du Code des Sociétés et des Associations, les tâches principales du Conseil d'administration sont les suivantes :

- définition des objectifs à long terme de la Société, de sa stratégie, du niveau de risques qu'elle accepte de prendre et des politiques clés qui en découlent (gestion des risques, des ressources financières et des ressources humaines),
- nomination/révocation du Président du Conseil d'administration,
- nomination/révocation des membres du personnel de management,
- suivi et contrôle des actions de l'équipe de management,
- prise des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication en temps utile des états financiers et des autres informations significatives,
- suivi et approbation des principaux investissements et désinvestissements,
- définition des responsabilités du Président du Conseil d'administration,
- mise en place des Comités spécialisés et définition de leurs compositions et de leurs responsabilités,
- suivi et contrôle de l'efficacité du travail des Comités spécialisés,
- suivi de l'existence et du bon fonctionnement du contrôle interne aussi bien au niveau opérationnel et financier que juridique,
- suivi du travail du Commissaire,
- nomination d'un secrétaire de la Société chargé de le conseiller en matière de gouvernance.

Le Conseil d'administration a désigné le Directeur Général pour assurer le management exécutif tant en interne qu'en externe ainsi que la représentation de la Société auprès de la presse et des analystes financiers.

Le Conseil d'administration a également chargé certains de ses membres et certains mandataires ayant reçus des pouvoirs spéciaux de la représentation des mandats exercés par la Société dans les participations détenues par celle-ci. Ces mandats sont parfois exercés au nom de la Société, parfois au nom de l'administrateur ou du mandataire ayant

reçu des pouvoirs spéciaux, mais pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage.

Le Conseil d'administration a mis en place 2 Comités spécialisés ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques. La prise de décisions reste une compétence collégiale du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a mis en place dès 1999 un Comité d'audit ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le Comité d'audit veille à l'intégrité de l'information financière donnée par la Société, en particulier en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées par la Société et le Groupe, en ce compris les critères de consolidation des comptes des sociétés du Groupe. Cet examen inclut l'évaluation de l'exactitude, du caractère complet et de la cohérence de l'information financière. Au moins une fois par an, le Comité d'audit examine les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques en place pour s'assurer que les principaux risques (y compris les risques liés au respect de la législation et des règles en vigueur), soient correctement identifiés, gérés et portés à sa connaissance.

Le Comité de rémunération est institué par le Conseil d'administration conformément à l'article 7:87 §2 du Code des Sociétés et des Associations.

Le Conseil d'administration du 19 juin 2006 a décidé de fusionner les Comités de rémunération et de nomination. Le Comité de rémunération et de nomination est composé de trois administrateurs non exécutifs. Une majorité de ses membres est indépendante. Le Comité de rémunération et de nomination a un double rôle. Il formule des recommandations au Conseil d'administration concernant la nomination des administrateurs. Il fait des propositions au Conseil d'administration sur la politique de rémunération des administrateurs et les propositions subséquentes à soumettre aux actionnaires ainsi que sur la politique de rémunération du Directeur Général et des autres membres du personnel.

(\*) COSO est un référentiel établi par le « Committee of Sponsoring Organizations » (organisme international) de plus en plus utilisé par les sociétés pour évaluer et améliorer la gestion de leurs risques

## AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

### RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

#### 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

##### **Intégrité et Ethique**

Du point de vue de la déontologie et de l'éthique, un code de conduite interne en matière de transactions financières est d'application dans le Groupe. Celui-ci a pour but d'assurer un comportement intègre, éthique et respectueux des lois, par les administrateurs et le personnel du Groupe.

Vu la taille de la Société au niveau du personnel, le Conseil d'administration n'a pas jugé nécessaire de mettre en place un dispositif particulier au regard de la fraude. Cependant, toute préoccupation à propos d'irrégularités éventuelles peuvent toujours être communiquées au Directeur Général ou à tout autre membre du Conseil d'administration.

##### **5.6.2. Processus de gestion des risques**

Une évaluation semestrielle des risques principaux est réalisée par le Conseil d'administration. Les risques font aussi l'objet d'un suivi ponctuel par le Conseil d'administration. Cette analyse de risques donne lieu à des actions de correction si nécessaire.

Les membres du Conseil d'administration et le Directeur Général sont aussi membres du Conseil d'administration et du Comité d'audit « ou Advisory Board » de certaines participations du Groupe, ce qui leur permettent de suivre les risques spécifiques à ces participations.

L'analyse des risques liés aux activités de la Société a permis de mettre en évidence les risques principaux suivants en 2019:

##### **a) Taux d'intérêt**

L'effet d'une variation des taux d'intérêt peut avoir une influence sur les cash-flows du Groupe liée à l'endettement à taux variable mais aussi sur le rendement de sa trésorerie. La valorisation des dettes à taux fixe est faite selon le coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### **b) Liquidité**

Le Groupe est vigilant à disposer des moyens financiers suffisants pour faire face à ses remboursements de dettes ou ses engagements financiers.

##### **c) Risque de participations**

Compagnie du Bois Sauvage dispose d'un portefeuille de participations comprenant principalement des actions belges et européennes. Bien que diversifiées, ces participations l'exposent aux variations des marchés boursiers et

financiers. Chacune de ces participations est aussi exposée à des risques spécifiques. Le risque industriel lié à la participation à 100% dans le Groupe chocolatier est principalement dû au caractère alimentaire et donc lié au risque de contamination des produits. L'autre risque industriel important est lié au fait que le Groupe chocolatier ne possède qu'une unité de production principale et une autre de plus petite taille pour assurer l'entièreté de sa production.

##### **d) Immobilier**

Les principaux risques liés aux investissements immobiliers du Groupe sont relatifs à la valorisation de l'immobilier, à la vacance locative, au niveau des loyers et du paiement de ceux-ci. En outre, il existe un risque que les immeubles soient détruits par le feu ou par une catastrophe naturelle.

##### **e) Devises**

Les investissements (directs) à long terme de Compagnie du Bois Sauvage sont uniquement en euros et en dollars américains. Les investissements en dollars américains représentent près de 6.1 % des actifs.

##### **f) Contrepartie**

Le risque de contrepartie est principalement lié aux opérations avec les banques et les intermédiaires financiers.

##### **g) Activité de marché**

Le risque lié aux activités de marché est à la fois un risque lié aux cours des actions sous-jacentes et à la volatilité de celles-ci.

##### **h) Risque lié à l'établissement des états financiers**

Le traitement des données est assuré par un personnel réputé. La fiabilité et le caractère complet de ces données sont des éléments essentiels du travail de l'équipe en place.

##### **i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir**

Une fraude au niveau du personnel, un non-respect des pouvoirs de signature ou une usurpation d'identité pourrait entraîner une perte financière et nuire à l'image de la Société.

##### **j) Risque lié au non-respect de la réglementation et de la législation**

L'évolution de la législation et des réglementations (y inclus les aspects fiscaux) ou le non-respect par la Société de ceux-ci pourraient avoir un impact sur la rentabilité du Groupe et sur son image.

## AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

### RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

#### k) Risque lié au système informatique

Le risque d'intrusion externe dans le système informatique du Groupe pouvant engendrer le vol ou la destruction des données.

#### 5.6.3. Activités de contrôle

##### a) Taux d'intérêt

Compagnie du Bois Sauvage ayant remboursé en son temps l'ensemble de son endettement propre à taux variables, n'a plus aucun contrat de couvertures de taux d'intérêts du type « Interest Rate Swap » (IRS) mais pourrait de nouveau en avoir à l'avenir. Il est à noter qu'un emprunt et une couverture de taux sont deux contrats sans lien juridique. Il existe néanmoins encore un contrat d'IRS chez sa filiale Jeff de Bruges.

##### b) Liquidité

Compagnie du Bois Sauvage fait en sorte d'avoir une situation de trésorerie positive. Elle dispose à cet effet d'un outil informatique reprenant tous les éléments bilan et hors bilan affectant la trésorerie.

##### c) Risque de participations

Le portefeuille de participations du Groupe est un élément essentiel pour son objectif de création de valeur à long terme et la distribution d'un dividende en croissance régulière. La diversification de ces participations est un des éléments visant à réduire le risque inhérent à de tels investissements.

Les risques spécifiques des participations cotées sont traités par elles-mêmes et disponibles dans leurs rapports annuels respectifs. Le risque industriel lié à la participation à 100% dans le Groupe Neuhaus et 66% dans Jeff de Bruges est analysé et revu régulièrement en Conseil d'administration d'UBCM dans lequel le Groupe a délégué deux administrateurs. Le Groupe s'efforce d'avoir un poste d'administrateur dans les participations non cotées afin d'assurer un meilleur suivi. Le portefeuille de participations fait l'objet de revues régulières par le Conseil d'administration.

##### d) Immobilier

Le Groupe a veillé à diversifier ses investissements immobiliers. Pour les bâtiments détenus en propre, une couverture d'assurance incendie a été souscrite.

##### e) Devises

Le risque lié à l'évolution de l'US Dollar (USD) n'est pas couvert par le Groupe car il n'y a pas de flux réguliers et prévisibles dans cette devise.

##### f) Contrepartie

Les seules contreparties acceptées sont les banques avec lesquelles Compagnie du Bois Sauvage a une relation di-

recte (Banque Degroof Petercam, BNPParibas Fortis, ING Belgique, Belfius et la société de bourse Leleux) ainsi que Van Lanschot (NL), Berenberg Bank (DE), SunTrust (USA) et Banque de Luxembourg (LU) pour ses filiales à l'étranger.

En cas de relation avec d'autres contreparties (hors prise de participations), le Groupe veillera à se prémunir autant que possible d'un risque de défaut de celles-ci.

##### g) Activité de marché

Toutes les options d'achat/vente émises sont couvertes par des titres détenus en portefeuille ou de la trésorerie disponible. Compagnie du Bois Sauvage s'est fixée des limites en termes de montant et de durée des options détenues et a adapté ses systèmes de back-office et de contrôle de l'activité. Cette activité n'est exercée qu'occasionnellement.

##### h) Risque lié à l'établissement des états financiers

Chaque personne dispose des qualités professionnelles essentielles pour accomplir ses tâches. Un « back-up » pour les activités principales existe et un certain nombre de procédures ont été rédigées afin d'assurer une reprise rapide en cas d'absence d'une personne. Les états financiers consolidés font l'objet de revue à différents niveaux avant leur publication.

Le Conseil d'administration approuve les modifications des principes et méthodes comptables applicables dans le Groupe et leur conformité avec les normes IFRS.

##### i) Risque de fraude et de délégation de pouvoir

La séparation des tâches et la double signature constituent le principe de base dans le Groupe. Une documentation reprenant les pièces justificatives pertinentes sert de support aux opérations. Le principe de double approbation et du double contrôle est d'application. Statutairement, l'Administrateur délégué, s'il y en a un, a un pouvoir de signature seul.

##### j) Risque lié au non-respect de la réglementation

Le Groupe est particulièrement attentif à se tenir au courant de la réglementation, de l'évolution et du respect de la législation et des réglementations. Le traitement des opérations particulières non récurrentes fait l'objet d'une analyse spécifique avec notamment la consultation du commissaire ou d'autres personnes spécialisées.

##### k) Risque lié au système informatique

Le Groupe a mis en place de nouveaux outils informatiques afin de contrer les intrusions externes au réseau. De plus, la politique des mots de passe a été mise à jour. Le Groupe a également dispensé de courtes formations sur les principaux risques informatiques.

Tous ces risques sont examinés et mesurés au moins annuellement par le Comité d'audit.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

## RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

### 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

#### 5.6.4. Information et communication

La publication de l'information financière se fait selon le schéma de publication légal suivi et établi par le Directeur Général et/ou le Contrôleur de gestion. Les informations périodiques publiées sont revues préalablement par le Comité d'audit, et approuvées par le Conseil d'administration. Le maintien, la mise à jour et la protection d'accès aux données et aux programmes informatiques font l'objet d'un contrat avec des prestataires de service. La sauvegarde des données informatiques se fait quotidiennement et une fois par semaine une copie du système fait l'objet d'un stockage externe.

#### 5.6.5. Pilotage et surveillance

La surveillance des différentes activités de gestion de Compagnie du Bois Sauvage est renforcée par le travail du Comité d'audit, notamment au travers des travaux spécifiques de supervision des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne. Le Directeur Général (entre autres) dispose quotidiennement de différents rapports sur l'état et l'évolution des avoirs, dettes et engagements de la Société.

Lors du Comité d'audit du 29 novembre 2019, afin de s'assurer de la bonne exécution des activités de contrôle, le Comité a instauré la mise en place de la fonction d'audit interne non-indépendante.

### 5.7. Actionariat

#### 5.7.1. Information aux actionnaires

Le site internet de la Société ([www.bois-sauvage.be](http://www.bois-sauvage.be)) est régulièrement mis à jour afin d'assurer une meilleure information des actionnaires leur permettant d'exercer au mieux leurs droits.

La valeur intrinsèque de l'action y est rendue publique semestriellement à l'occasion des communiqués relatifs aux résultats semestriels et annuels.

Poursuivant la politique de transparence de la Société, le présent rapport détaille à la section 7 la composition du portefeuille consolidé au 31 décembre 2019.

Compagnie du Bois Sauvage est cotée sur Euronext Brussels. La Société fait partie de l'indice BEL Mid, dont les valeurs sont sélectionnées sur la base de critères de liquidité et de capitalisation boursière flottante.

Depuis 2004, la Société a mandaté la Banque Degroof Petercam pour améliorer la liquidité du titre en Bourse. Cela permet à l'action Compagnie du Bois Sauvage d'être cotée en continu sur la plate-forme Euronext Brussels, offrant de la sorte la possibilité aux investisseurs de traiter à tout moment de la journée sans contrainte de liquidité.

Le nombre de titres émis est de 1.677.346 au 31 décembre 2019 contre 1.685.358 au 31 décembre 2018. Le nombre d'actions « fully diluted » est de 1.677.346 au 31 décembre 2019 et de 1.685.358 au 31 décembre 2018.

Le volume annuel de titres traités en 2019 a été de 132.875. Le volume moyen journalier a été de 521 en 2019 contre 377 en 2018.

Les banques Degroof Petercam et KBC publient régulièrement des analyses sur la Société ; celles-ci sont disponibles auprès de la Société.

#### 5.7.2. Structure de l'actionariat

Les actionnaires principaux de Compagnie du Bois Sauvage s.a., lui ont adressé, le 9 septembre 2019, une mise à jour de la notification reprenant les actions détenues à cette date. Sur base de cette notification, qui a également été adressée à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), et de la dernière déclaration de transparence reçue, la structure de l'actionariat est la suivante :

- Situation au 9 septembre 2019
- Dénominateur pris en compte : 1.677.346

Détenteurs de droits de vote	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Sucession Guy Paquot	1.700	0,10%
Fingaren s.c.a.	95.910	5,72%
Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a.	744.548	44,39%
<b>TOTAL</b>	<b>842.158</b>	<b>50,21%</b>

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

Les détenteurs des droits de vote ayant fait la notification ci-dessus ont déclaré répondre aux critères de dispense prévue à l'article 74 concernant l'obligation de lancer une offre publique d'acquisition.

La succession Guy Paquot contrôle Fingaren s.c.a. qui contrôle Entreprises et Chemins de Fer en Chine s.a. Toutes les sociétés mentionnées ont leur siège à 1000 Bruxelles, rue du Bois Sauvage 17.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

### 5.7.3. Relation avec l'actionnaire principal

Entreprises et Chemins de Fer en Chine est une société patrimoniale inscrite au marché de la vente publique et dont la mission principale est d'assurer la stabilité de l'actionariat du Groupe.

Fingaren, société patrimoniale privée, détient aujourd'hui 95,18% d'Entreprises et Chemins de Fer en Chine.

Compagnie du Bois Sauvage et Entreprises et Chemins de Fer en Chine ont trois administrateurs communs : Valérie Paquot, Pierre-Yves de Laminne de Bex et Frédéric Van Gansberghe (rep. Ecostake, sa).

A l'exception de contrats de location de bureaux et de prestation de services de et à Fingaren et de et à Entreprises et Chemins de Fer en Chine, il n'existe aucune convention entre ces trois sociétés, et aucune rémunération, avantage, management fee ou autre n'est payé par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à Entreprises et Chemins de Fer en Chine ou Fingaren (voir aussi note 28 du présent Rapport annuel). Les prestations de services faites par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à « Entreprises et Chemins de Fer en Chine » et à « Fingaren » lui sont refacturées.

### 5.8. Informations non financières

Compagnie du Bois Sauvage, dont les titres sont cotés sur un marché réglementé est légalement tenue d'établir une Déclaration d'informations non financières (la Déclaration) dans le cadre de son rapport de gestion sur les comptes consolidés. C'est ainsi que la présente Déclaration est établie conformément aux dispositions de l'article 3:34 du Code des Sociétés et des Associations.

La présente Déclaration contient les informations non financières concernant Compagnie du Bois Sauvage elle-même et les sociétés qu'elle contrôle. Par ailleurs certaines sociétés dans lesquelles Compagnie du Bois Sauvage détient une participation importante sont tenues de faire elle-même des déclarations d'informations non financières propres.

La structuration de l'évolution des informations non financières s'est faite dans le cadre du référentiel COSO.

Compagnie du Bois Sauvage a pour volonté de se concentrer sur un nombre limité de participations, pour se réserver non seulement les moyens nécessaires à leur développement, mais aussi pour porter toute l'attention que demande ce développement, tant au niveau industriel et notamment dans le respect de l'environnement qu'au niveau humain dans le respect des personnes. De manière croissante, les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») constituent une partie intégrante de la politique de développement du Groupe.

A chaque critère envisagé, il y a eu une phase de conscientisation, avant des mesures effectives propres à montrer des résultats tangibles.

Quant à d'éventuels indicateurs de performance permettant à Compagnie du Bois Sauvage de se positionner par rapport à des principes généraux, il n'a pas encore été à l'ordre du jour de Compagnie du Bois Sauvage de définir des normes claires d'action en ce sens.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

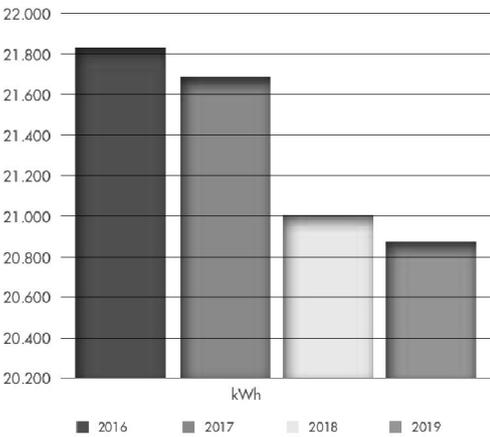
**5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE**

**1. Environnement-investissements durables**

Compagnie du Bois Sauvage a décidé de limiter autant que faire se peut son impact sur l'équilibre environnemental. En tant que société holding, la société mère Compagnie du Bois Sauvage n'exerce aucune activité propre de production ni de distribution, tandis que son équipe opérationnelle est réduite. Toutefois, l'attention particulière portée à la réduction des consommations électriques, porte peu à peu ses fruits. C'est ainsi qu'au niveau du siège, après le passage aux LEDs de l'ensemble de l'éclairage en 2018, les travaux ont porté en 2019 sur le remplacement des chaudières du bâtiment afin de passer à un système à condensation au rendement élevé, contribuant à une baisse de la consommation énergétique (voir Schéma 1).

(schéma 1)

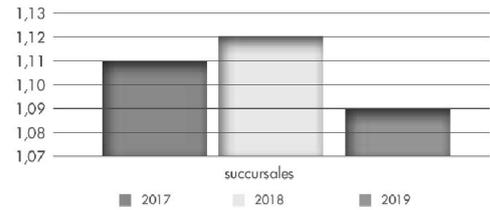
Compagnie du Bois Sauvage : Consommation électrique au siège social en kWh



De même au niveau de l'implantation de fabrication de pralines, la société Neuhaus voit son taux de kWh par kg de pralines produites diminuer drastiquement par rapport à 2018 (voir Schéma 2).

(schéma 2)

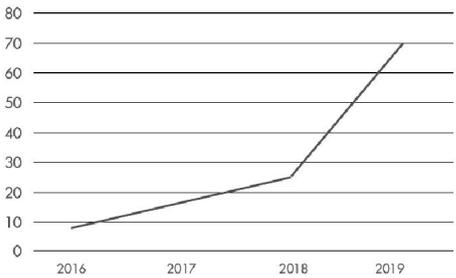
Neuhaus : Consommation électrique au niveau de l'usine en kWh/kg



Au niveau de ses magasins en propre, Jeff de Bruges a continué sa politique de passage aux LED, portant le taux de magasin en éclairage à 54% (voir Schéma 3) alors qu'il était d'environ 20% en 2018.

(schéma 3)

Jeff de Bruges : Passage des succursales en éclairage LED



Au niveau de ses investissements, Compagnie du Bois Sauvage voit ses projets et participations adhérer à une vision responsable par rapport aux enjeux climatiques. Ainsi, dans ses investissements immobiliers, Compagnie du Bois Sauvage a poursuivi son partenariat avec Besix RED dans un projet résidentiel à Lisbonne. En ligne avec le projet Oxygen à Bruxelles, ce type de construction prend en compte les dernières normes en matière d'isolation des bâtiments.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

Début 2019, Compagnie du Bois Sauvage a nouvellement investi dans la société Ynsect en France, qui produit des protéines à partir d'insectes ayant pour objectif de diminuer la consommation de farine de poisson destinée à l'alimentation animale et à valoriser les co-produits de son activité comme fertilisants, une manière tant de préserver les ressources naturelles des océans que d'entretenir les sols. La société Ynsect s'engage par ailleurs de soutenir le cadre du programme pro-biodiversité « Vertical Farm for Horizontal Wild » du Club « Entreprendre pour la planète » de WWF France.

La société Recticel, participation à hauteur de 27%, est un fabricant d'envergure de produits à base de polyuréthane (PU), utilisés dans de nombreux domaines. Depuis début 2019, elle coordonne le projet PURESmart, bénéficiant d'un financement européen dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020. Le recyclage des mousses souples et rigides à base de PU thermodurcissables nécessite un processus complexe. Le projet PURESmart, composé de 9 partenaires issus de 6 pays différents vise à explorer de nouvelles méthodes, technologies et approches pour transformer le polyuréthane en un produit réellement circulaire.

Le groupe Vinventions, participation à hauteur de 28%, est fortement investi dans la recherche et le développement de solutions de bouchage éco-responsables. En 2019, il a initié un partenariat avec la société SABIC pour la mise en œuvre d'un programme innovant d'économie circulaire permettant la production de bouchons synthétiques issus de polymères conçus à partir de déchets plastiques recyclés.

**2. Questions sociales et politiques du personnel, politique de diversité**

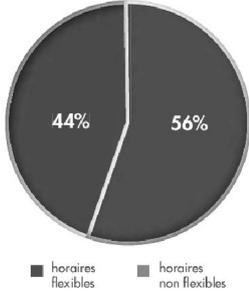
Compagnie du Bois Sauvage est une société belge cotée en bourse en Belgique mais n'a aucune activité ni de production ni distribution.

En tant qu'employeur Compagnie du Bois Sauvage s'efforce de créer un climat favorable à l'épanouissement de tous, en assurant une sécurité sur l'avenir avec des contrats à durée indéterminée, des plans de pension complémentaires, une couverture santé étendue et applicable à tous, ainsi qu'une politique de diversité et de parité.

Les principes de flexibilité suivants ont été poursuivis :  
■ formules d'horaires décalés pour tenir compte des contraintes d'accessibilité à la ville (arrivée plus tôt le matin, temps de pause repas réduite, ...) : près de 45%

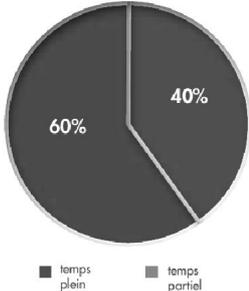
des collaborateurs ont une flexibilité par rapport à l'horaire de référence (voir Schéma 4).

(schéma 4)  
Compagnie du Bois Sauvage : Adaptation aux contraintes de transport



■ statuts temps plein/temps partiel oscillant du mi-temps à 4/5e temps : 40% des collaborateurs sont à temps partiel (voir Schéma 5).

(schéma 5)  
Compagnie du Bois Sauvage : Durée adaptée aux besoins des salariés



Tandis que la proportion homme/femme (d'approximativement 60/40), par rapport à 2018 a été maintenue, équipe a été rajeunie, portant la portion de moins de 45 ans à un tiers du personnel.

Au niveau du pôle chocolatier, de nombreuses formations en hygiène, production en usine et distribution en magasins ont été dispensées.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

## 5. DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

**3. Respect des droits de l'homme**

Compagnie du Bois Sauvage souscrit pleinement aux principes des droits de l'homme édictés par la Déclaration Universelle des Droits de l'homme.

L'environnement économique, en grande partie limité à l'Europe proche et largement stable par rapport à la situation de l'économie mondiale dans lequel évolue Compagnie, l'a conduit à apprécier le respect et la défense des libertés civiques comme un état de droit commun. C'est ce même climat de bienveillance mutuelle que Compagnie du Bois Sauvage s'efforce de prôner en interne.

**4. Lutte contre la corruption**

Agissant dans le domaine des sociétés cotées soumises aux fluctuations de la Bourse, Compagnie du Bois Sauvage a été, dès le début de l'implémentation des Codes de bonne gouvernance et en lien avec la législation concernant les règles applicables aux délits d'initiés, à la divulgation d'information privilégiée, aux manipulations de marché et aux conflits d'intérêts, attentive à la probité de son personnel, de son encadrement et de son Conseil d'administration. Les différents points d'attention de Compagnie du Bois Sauvage ont porté principalement sur les éléments suivants :

- la Charte de Corporate Governance reprenant les obligations des administrateurs ;
- un « Code de conduite interne en matière de transactions privées » qui s'applique au personnel ;
- une information dispensée régulièrement sur les obligations de confidentialité ;
- des périodes dites « fermées » et/ou « interdites » dûment annoncées tant aux administrateurs qu'au personnel ;
- la mise en place, durant l'exercice 2019, de la fonction d'auditeur interne non-indépendante.

La mise en œuvre du nouveau Code de Corporate Governance 2020 est un chantier pour le prochain exercice.

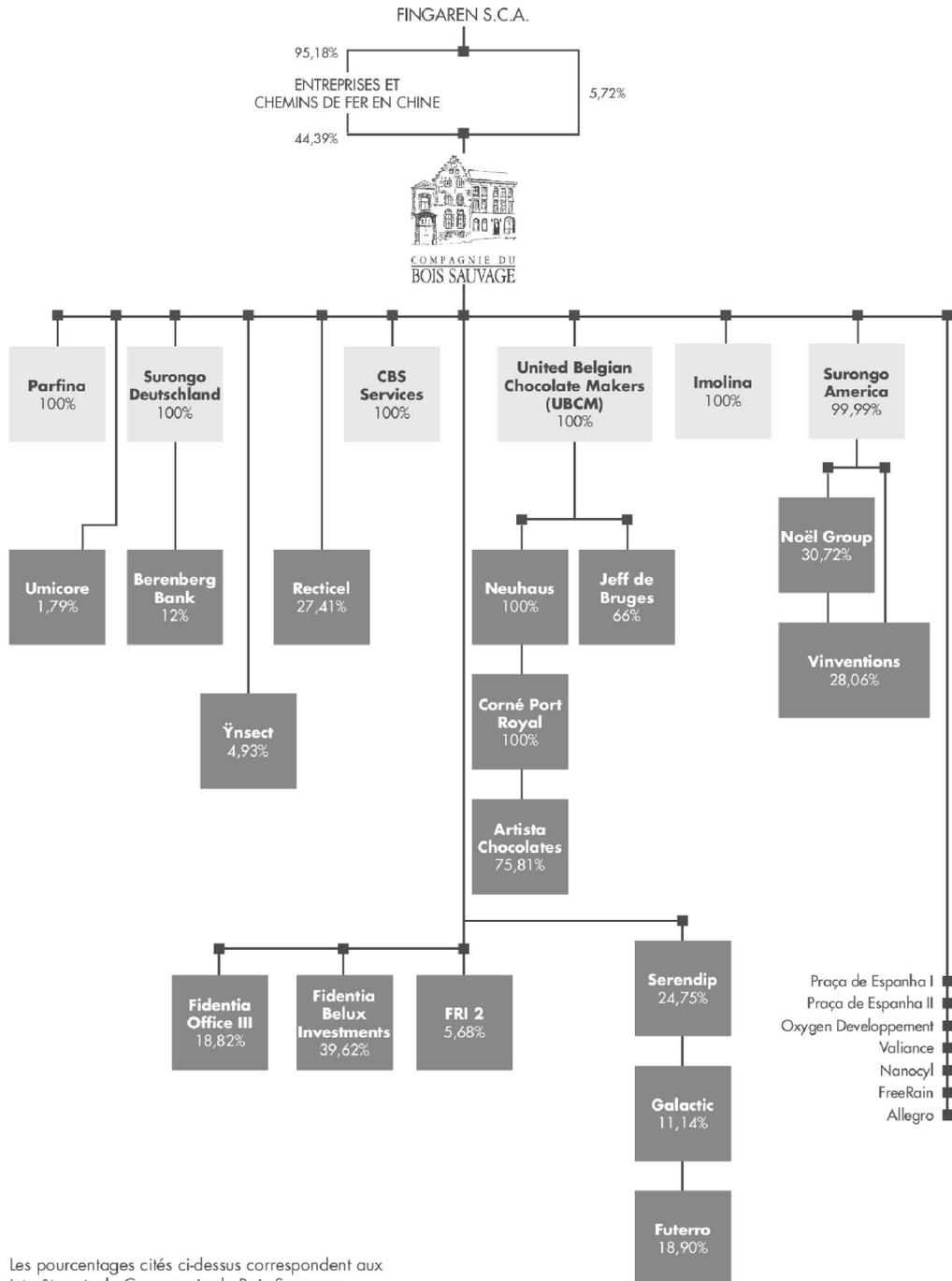
L'application de cette règle est vérifiée dans le cadre de l'audit interne et est un des indicateurs de performance sans qu'il ai été constaté de déviance par rapport à la norme.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

6. ORGANIGRAMME DU GROUPE ET PRINCIPALES PARTICIPATIONS



Les pourcentages cités ci-dessus correspondent aux intérêts nets de Compagnie du Bois Sauvage. Le Groupe détient également des participations de trésorerie détaillées en page 28.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

**7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE**

**Stratégie du Groupe**

Compagnie du Bois Sauvage a choisi de se focaliser sur un nombre réduit d'entreprises, cotées ou non, et principalement industrielles. La vocation du Groupe est de participer activement à la définition des orientations stratégiques des sociétés dans lesquelles il investit. Celles-ci sont identifiées ci-dessous.

En 2019, Compagnie du Bois Sauvage s'est intéressée à de nouveaux dossiers d'investissements et s'est renforcé dans certaines de ses participations stratégiques et dans son pôle immobilier (voir lettre aux actionnaires).

**COMPOSITION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDÉ DE COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE**

Valeur intrinsèque au 31 décembre 2019

En EUR 1.000	Valeur de marché		% de	Cours de	% du	Répartition
Pôle	31-12-2019	Quantité	participation	bourse	segment	par pôle
■ Stratégique	<b>752.020</b>					<b>87%</b>
UBCM (Groupe Chocolatier)	352.600		100%		47%	
Umicore	191.651	4.420.000	2%	43,36	25%	
Recticel	125.435	15.094.410	27%	8,31	17%	
Banque Berenberg	32.663		12%		4%	
Noël Group - Vinventions	33.465		30%		4%	
Autres	16.205				2%	
<i>Dont participations non cotées</i>	<i>434.934</i>					
■ Immobilier	<b>94.425</b>					<b>11%</b>
<b>Europe</b>	<b>81.284</b>					
Fidentia Belux Investments	37.451				40%	
Praça de Espanha	14.355				15%	
FRI 2	11.758				12%	
Site Bois Sauvage	10.213				11%	
Oxygen Développement	3.799				4%	
Fidentia Office III	3.000				3%	
Luxembourg	607				1%	
Terrains & divers	101				0%	
<b>USA</b>	<b>13.141</b>					
Gotham City Residential Partners II	6.736				7%	
Sentinel National Urban Residential Partners I	2.984				3%	
ZebLand	2.111				2%	
Corc	1.310				1%	
<i>Dont participations non cotées</i>	<i>94.425</i>					
■ Actions de trésorerie	<b>13.785</b>					<b>2%</b>
Solvay	4.649	45.000		103,30		
Ageas	3.951	75.000		52,68		
BNPParibas-Fortis	1.902	70.447		27,00		
Engie (GDF Suez)	1.728	120.000		14,40		
Orange Belgium	828	40.000		20,70		
AB Inbev	727	10.000		72,71		
Autres	0					
<i>Dont participations non cotées</i>	<i>0</i>					
<i>hors équivalent trésorerie consolidée</i>	<i>0</i>					
<b>Total</b>	<b>860.229</b>					<b>100%</b>
	<i>Dont participations non cotées</i>					
	<i>hors trésorerie consolidée</i>	<i>529.359</i>				

**TRESORERIE CONSOLIDÉE DE COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE**

Au 31 décembre 2019

Trésorerie consolidée ( hors actions de trésorerie et UBCM )	5.579
Trésorerie UBCM	34.888
<b>Total hors actions de trésorerie</b>	<b>40.467</b>

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

**I. Participations stratégiques**  
**United Belgian Chocolate Makers (UBCM)**  
**(Groupe chocolatier)**

**Acteur important de la chocolaterie belge haut de gamme.**

Les principales marques du Groupe sont Neuhaus ([www.neuhaus.be](http://www.neuhaus.be)) et Jeff de Bruges ([www.jeff-de-bruges.com](http://www.jeff-de-bruges.com)) font 95% du chiffre d'affaires d'UBCM, Corné Port Royal ([www.corneportroyal.com](http://www.corneportroyal.com)) et Artista Chocolates ([www.artistachoc.be](http://www.artistachoc.be)) se partagent les 5% restants.

En 2019, Neuhaus a connu une évolution positive de son chiffre d'affaires grâce à une croissance de 14% des ventes sous sa marque. Cette croissance est le résultat de la nouvelle politique identitaire de la marque (nouveaux produits, logo, emballages, concept de magasin) ainsi que de canaux de distribution lancés en 2018. Le commerce en ligne se développe également de façon spectaculaire, mais reste marginal. Les États-Unis et l'Allemagne ont également connu une forte croissance de leurs revenus en 2019. En 2020, l'accent sera mis sur une expansion de ses magasins afin de poursuivre la croissance continue de son chiffre d'affaires.

Jeff de Bruges a connu un développement de son chiffre d'affaires, conforme à ses prévisions, alors qu'un contexte

économique délicat a frappé la France avec les manifestations des gilets jaunes début 2019 ainsi que les grèves de fin d'année. Le réseau compte 520 magasins fin 2019 contre 509 à fin 2018. Un point d'attention particulier sera mis dans le futur sur un programme d'investissements pour inscrire la marque dans un modèle omnicanal de son réseau retail.

Corné Port-Royal, continue de concentrer ses efforts sur la Belgique et a amélioré ses résultats suite à la réorganisation de l'entreprise.

En 2019, Artista chocolates a enregistré une perte d'EUR 0,3 million contre une perte d'EUR 0,6 million en 2018. L'amélioration du résultat s'explique principalement par une efficacité croissante de la productivité.

Attentif à la satisfaction de ses clients, UBCM, au travers de ses différentes marques, veille à la constante amélioration de la qualité de ses produits. L'amélioration de la productivité et la croissance des différents réseaux de distributions restant le principal défi de 2020.

**CONSOLIDATION AUDITÉS (IFRS)**

(en millions EUR)	<b>31/12/2019</b>	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	220,58	204,42	204,16
Résultat net Groupe	14,31	14,90	12,43
EBITDA	49,91 <sup>(1)</sup>	35,26	32,01
Fonds propres Groupe	96,13	93,69	82,79
Total bilan	239,41	171,02	159,46
<b>% de participation</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> Augmentation subséquente principalement due à l'introduction d'IFRS 16. Pour plus d'information, voir la note 26 des notes aux états financiers consolidés.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

**Umicore**

**Umicore a pour stratégie d'être un leader incontesté en matériaux destinés à la mobilité propre et en recyclage, grâce à son offre technologique de produits et de procédés, associée à son approche en boucle fermée et à son approvisionnement durable.** ([www.umicore.be](http://www.umicore.be)).

En 2019, Umicore a enregistré :

- des revenus d'EUR 3,4 milliards (hors activités non-continues)
- un EBIT récurrent d'EUR 509 millions (en baisse de 1%)
- un bénéfice par action récurrent à EUR 1,30 contre EUR 1,36 en 2018

Le Conseil d'administration d'Umicore proposera, lors de son Assemblée générale un dividende brut d'EUR 0,75 par

action (dont un acompte d'EUR 0,375 a déjà été versé en août 2019).

En 2019, Umicore a renforcé son positionnement et confirmé sa capacité à fournir des technologies à tous types de solutions de mobilité propre. Umicore a également mis en service son nouveau Process Competence Center en Belgique, a accru sa production dans la nouvelle usine en Chine et a démarré la construction de la nouvelle usine en Pologne.

Umicore prévoit une croissance de ses revenus et bénéfices en 2020, malgré une détérioration de l'environnement macro-économique mondial, en particulier dans le secteur automobile.

COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)

(en millions EUR)	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Revenus (hors métaux)	3.361	3.271	2.916
EBIT récurrent	509	514	410
Résultat net groupe	288	317	212
Fonds propres groupe	2.593	2.609	1.803
Total bilan	7.023	6.405	5.116
Bénéfice distribué	186,4	175,3	147,8
<b>% de participation économique <sup>(1)</sup></b>	<b>1,79%</b>	<b>1,79%</b>	<b>1,79%</b>

<sup>(1)</sup> Hors détention actions propres par l'entreprise

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

**Recticel**

**En tant qu'acteur industriel international, Recticel entend se démarquer dans l'expérience du confort quotidien de tout un chacun. S'appuyant sur ses compétences et sa profonde expertise dans la chimie des polyuréthanes, Recticel s'engage à apporter une approche responsable à de nombreux défis et besoins propres à notre époque. Recticel vise à atteindre de manière efficace, soutenable et équilibrée, une valeur ajoutée ainsi qu'une croissance régulière et profitable à tous ses clients et actionnaires (www.recticel.com).**

Recticel sert différents marchés – en Europe principalement, qui représente environ 95% de ses ventes nettes, mais également aux USA et en Asie – soutenant ses clients industriels en vue de trouver des solutions innovantes et durables en développant des produits et services toujours plus responsables et générateurs de valeur. L'activité principale de Recticel s'organise autour de quatre domaines d'applications spécifiques : l'isolation pour la construction, la literie, les mousses flexibles pour applications domestiques et industrielles et l'automobile.

Bien que Recticel produise en premier lieu des produits semi-finis (mousses flexibles et automobile), il développe, produit et commercialise des produits finis et durables pour utilisateurs finaux (literie et isolation).

La division **Mousses Flexibles développe et produit** une large variété de solutions dont les qualités sont le silence, l'étanchéité, le filtrage, le transport, la protection, le soutien et le confort.

Au sein de la division **Literie**, les matelas prêts à l'emploi, les sommiers à lattes et caissons sont commercialisés sous des marques renommées telles que Beka®, Lattoflex®, Literie Bultex®, Schlaraffia®, Sembella®, Superba®, Swissflex®, ... et les marques d'ingrédients (GELTEX® inside, Bultex®).

La division **Isolation** fournit des produits d'isolation thermique de haute qualité qui sont directement utilisés dans des projets de construction et de rénovation d'immeubles. Ses produits d'isolation sont commercialisés sous des marques et produits renommés : Eurowall®, Powerroof®, Powerdeck® et Powerwall®, Recticel Insulation®, ...

La division **Automobile**, qui comprend des solutions pour sièges (via une joint-venture) ainsi que des activités liées aux garnitures intérieures, met l'accent sur l'innovation, le progrès technologique, ainsi qu'une haute qualité de produits et de services aux clients.

Le siège social de Recticel se situe à Bruxelles (Belgique) et emploie sur une base combinée (comprenant la part proportionnelle dans les joint-ventures) un total de 7.028 personnes dans 81 implantations à travers 27 pays. En 2019, Recticel a généré un chiffre d'affaires combiné d'EUR 1,22 milliard (selon les normes IFRS 11, un chiffre d'affaires consolidé d'EUR 1,0 milliard).

Recticel (Euronext™: REC.BE – Reuters: RECTI.BR – Bloomberg: REC.BB) est listé sur Euronext™ stock exchange à Bruxelles.

Davantage d'informations peuvent être trouvées sur [www.recticel.com](http://www.recticel.com).

**COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS (IFRS)**

(en millions EUR)	<b>31/12/2019</b>	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	1.039	1.118	1.135
Résultat net groupe	24,7	28,8	23,9
EBITDA	95,3	80,5	82,8
Fonds propres Groupe	274,7	265,0	261,8
Total bilan	800,3	735,2	730,2
Bénéfice distribué	13,3	12,0	9,7
<b>% de participation <sup>(1)</sup></b>	<b>27,41%</b>	<b>27,49%</b>	<b>27,47%</b>

<sup>(1)</sup> Sans tenir compte des actions propres détenues par l'entreprise

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

**7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE**

**Berenberg Bank**

**La Banque Berenberg est la plus ancienne banque privée d'Allemagne (1590) et est la seconde plus ancienne banque du monde. En 2019, le nombre d'employés du Groupe Berenberg est de 1.482 personnes principalement en Allemagne (www.berenberg.de).**

Le Résultat net de Berenberg Bank est passé d'EUR 23 millions en 2018 à EUR 61 millions en 2019. Cette croissance du résultat s'explique par une forte augmentation des revenus de commission (de EUR 279 millions en 2018 à EUR 356 millions en 2019) couplée à une diminution des dépenses administratives (de EUR 372 millions en 2018 à EUR 346 millions en 2019), résultant des mesures prises en 2018 afin d'améliorer l'efficacité de la banque.

Après avoir augmenté sensiblement ses ressources humaines pour l'implémentation de la réglementation MiFID II,

la banque a décidé de réduire son personnel de 150 personnes qui pour partie avaient été nécessaires à cette implémentation réussie. Cette restructuration est comptabilisée pour plus d'EUR 10 millions sur l'exercice 2018.

Pour le futur, la direction de la banque précise : « nous voulons continuer à développer nos activités. La structure de la banque d'investissement est bien établie et notre banque d'entreprise a maîtrisé la transition d'une division de crédit à une entité de conseil et à un fournisseur de dette privée. Nous allons maintenant mettre un accent particulier sur l'expansion et la croissance de nos unités de gestion de patrimoine et d'actifs de première qualité (Wealth and Asset Management) ».

**COMPTES NON-CONSOLIDÉS AUDITÉS**

(en millions EUR)	<b>31/12/2019</b>	31/12/2018	31/12/2017
Revenus commissions et intérêts nets	419	332	410
Actifs sous gestion (conso)	40.700	36.700(1)	41.500
Cost / income ratio	79,9%	88,9%	72,7%
Résultat net	61	23	90(2)
Tier I capital ratio	12,4%	13,2%	14,1%
Total bilan	5.100	4.700	4.700
<b>% de participation</b>	<b>12,00%</b>	<b>12,00%</b>	<b>12,00%</b>

(1) Hors Berenberg Bank Suisse, vendue à plus de 80% fin 2018.

(2) Total de Berenberg Group

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

**Noël Group**

**Société Holding américaine spécialisée dans l'extrusion de matériaux synthétiques et la transformation de mousses techniques organisée autour de ses deux principaux pôles d'activité : la société Nomaco LLC (filiale à 100%) (www.nomaco.com), incluant les joints d'expansion en mousse, les profils spécialisés en mousse extrudée, de composants en mousse pour l'industrie du meuble (www.noelgroup.net) et la société Vinventions LLC (filiale directe et indirecte à 38%), fournisseur de solutions de fermeture de bouteilles le plus complet pour les producteurs de vin et de mousseux, présent sur 5 continent (www.vinventions.com).**

Nomaco, Inc. a vu son chiffre d'affaire progresser de 5% et a continué à se concentrer sur les améliorations de productivité et sur la croissance de son activité principale. L'année 2019 a connu la commercialisation de sa nouvelle technologie de mousses structurelles. La rentabilité a été restaurée pour les produits « core » et les investissements en R&D ont été accélérés en vue de la croissance du volume de production des mousses structurelles.

Vinventions a clôturé 2019 avec des ventes à USD 145 millions, très légèrement en deçà de 2018 (-0.3%). La progression des ventes en Europe et en Amérique du Sud a en effet

été amortie par une réduction significative des ventes en Amérique du Nord, principalement en raison d'une réduction des volumes de ventes dans le segment des vins dans lequel Vinventions a une part de marché importante. La réduction de l'activité aux USA a malheureusement entraîné une restructuration et une réduction des coûts dans cette région en cours d'année. La gamme de bouchons « Green Line Nomacorc », fabriqués à partir de matières premières durables et renouvelables dérivées de la canne à sucre, a maintenu une forte progression en Europe et en Amérique du Sud. Vinventions a lancé en septembre la production de capsules à vis dans une nouvelle usine située près de Turin en Italie. Cette société est détenue à 50% par Vinventions, en partenariat avec une Groupe industriel Italien renommé dans cette industrie. La société a aussi poursuivi son plan visant à simplifier sa structure et son fonctionnement afin de générer des réductions de coût significatives, permettant une amélioration de son résultat opérationnel récurrent, et ce malgré la stagnation des ventes. Depuis début 2018, Compagnie du Bois Sauvage détient indirectement 14,2% de Vinventions, LLC en plus de la détention qu'elle a via Noël Group.

**COMPTES CONSOLIDÉS (US GAAP)**

(en millions USD)	<b>31/12/2019</b>	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires (1)	31,90	30,00	28,00
Résultat net Groupe	-8,54	-6,10	33,41 <sup>(2)</sup>
EBITDA	-1,74	-2,67	-2,77
Fonds propres Groupe	36,62	44,88	55,38
Total bilan	66,18	75,11	66,39
Bénéfice distribué	2,16	2,13	14,00
<b>% de participation</b>	<b>30,72%</b>	<b>29,81%</b>	<b>29,81%</b>

<sup>(1)</sup> Hors Vinventions, LLC comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

<sup>(2)</sup> Incluant le profit sur la vente de l'activité isolation de tuyaux

## AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

### RAPPORT DE GESTION

BE 0402.964.823

## 7. ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

### II. Autres participations

#### Galactic

Société belge productrice d'acide lactique et de solution naturelle pour les industries Food, Feed, Industrielles et Care ([www.lactic.com](http://www.lactic.com)). Galactic poursuit, en Belgique et aux USA, la reconversion de son activité de vente d'acide lactique vers les additifs alimentaires naturels à plus hautes valeurs ajoutées.

En Chine, sa filiale Futerro active dans le licencing de Technologie d'acide lactique et de PLA (Bioplastique) a pris une participation dans une nouvelle unité de production d'acide lactique qui est en démarrage. Cette unité alimentera dès 2020 en acide lactique deux autres sociétés :

- **Galactic China** (filiale à 100 % de Galactic SA) qui convertit l'acide lactique de base en produits dérivés à plus hautes valeurs ajoutées pour l'industrie alimentaire. Cette usine est en démarrage ;
- **B&F PLA**, qui est une première unité de production en construction de PLA d'une capacité de 30.000 mT dont Futerro est un actionnaire minoritaire ;

Par ailleurs, Futerro continue sa collaboration avec les sociétés SULZER (CH) et Technip (FR) en vue de promouvoir sa technologie dans le monde entier. En 2019, Compagnie du Bois Sauvage a acquis une participation en direct chez Futerro d'EUR 3,6 millions, en addition de sa participation actuelle dans Galactic.

#### Ynsect

Société française productrice des protéines naturelles d'insectes de haute qualité destinées à l'aquaculture et à la nutrition des animaux de compagnie ([www.ynsect.com](http://www.ynsect.com)). Depuis 2011, date à laquelle l'entreprise a vu le jour, Ynsect a déposé environ 25 brevets relatifs à l'élevage des insectes Molitors, plus communément appelés « vers de farine », et la transformation de ceux-ci en protéines.

En 2019, Ynsect a levé quelques EUR 110 millions de fonds provenant d'investisseurs locaux et internationaux, auxquels Compagnie du Bois Sauvage a participé à hauteur de EUR 10 millions (EUR 5 millions ayant déjà été versés en 2019).

L'usine principale, qui est en construction près d'Amiens, sera une unité industrielle entièrement automatisée, la plus grande au monde, permettant de produire à terme, environ 1.500 tonnes de protéines par mois. En attendant son ouverture en 2021, Ynsect dispose déjà d'un carnet de com-

mandes bien rempli et veut étendre son développement à l'international, principalement en Amérique du Nord.

### III. Principales participations immobilières

#### En Europe

##### En propre :

- Les immeubles du site du siège social et du Treurenberg (3.000 m<sup>2</sup> de bureaux, 2.000 m<sup>2</sup> de logements et 70 m<sup>2</sup> de commerces).
- Diverses autres surfaces et terrains en provinces de Liège et de Hainaut (14 ha).
- Un appartement au Luxembourg (100 m<sup>2</sup>).

Au 31 décembre 2019, 100% des appartements, des surfaces de bureaux et des commerces détenus en propre sont loués.

##### En partenariat :

- Fidentia BelLux Investments SA (FBLI) et Fidentia Offices III sont des sociétés immobilières actives dans le secteur des bureaux et du résidentiel en Belgique et au Luxembourg, avec pour objectif, entre autres, d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments acquis ;
- First Retail International 2 NV (FRI<sup>2</sup>) actif dans le développement de parcs d'activités commerciales en Europe ;
- Oxygen Development SA est un projet immobilier de construction d'un immeuble résidentiel de 89 appartements à Auderghem promu par Besix Real Estate Development (Besix RED),
- Praça de Espanha est un projet immobilier en deux phases de construction de 280 appartements à Lisbonne (Portugal) promu par Besix Real Estate Development (Besix RED).

#### Aux Etats Unis d'Amérique

##### Le Groupe détient des investissements immobiliers aux Etats Unis d'Amérique.

La filiale US du Groupe a souscrit au fonds **Gotham City Residential Partner II, LP** au premier semestre 2015 avec un engagement d'USD 10 millions. Ce fonds vise à racheter des immeubles à appartements dans l'Etat de New York en vue de leur rénovation. A fin 2019 un montant total d'USD 9,6 millions est libéré.

La filiale US du Groupe a souscrit au fonds **Sentinel National Urban Residential Partner I, LP** avec un engagement

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

d'USD 10 millions. Ce fonds, qui est opéré par le même « General Partner » que Gotham City Residential Partner II, vise à racheter des immeubles à appartements dans des grandes villes aux USA en vue de leur rénovation. A fin 2019 un montant total d'USD 3,5 millions est libéré.

En octobre 2010, Surongo America, Inc. a souscrit à la création du Partnership Zeb Land, LLC (voir note 7). Zeb Land, LLC a acquis en novembre 2010 le bâtiment de production de Nomaco (filiale de Noël Group) et le lui loue selon un bail d'une durée de 10 ans. En 2014 le Partnership a acheté 50 ha de terrains proches de son implantation et y développe des surfaces industrielles et commerciales.

Le Partnership Corc, LLC (voir note 7) n'a comme seul actif qu'un bâtiment de production loué à Nomacorc.

**IV. Trésorerie consolidée**

Au 31 décembre 2019, la trésorerie du Groupe est constituée de cash à hauteur d'EUR 40,5 millions. Les positions titres en portefeuille s'élèvent à EUR 13,8 millions. L'ensemble des positions sont destinées à être réalisées au mieux en fonction des besoins et se composent comme suit :

Action	Valeur de marché au 31/12/2019 en EUR 1.000	Action	Valeur de marché au 31/12/2018 en EUR 1.000
Solvay	4.649	Solvay	3.929
Ageas	3.951	Ageas	0
BNPParibas-Fortis	1.902	BNPParibas-Fortis	1.832
Engie	1.728	Engie	1.503
Orange Belgium	828	Orange Belgium	689
AB Inbev	727	AB Inbev	577
Ahold Delhaize	0	Ahold Delhaize	3.615
	<b>13.785</b>		<b>12.145</b>

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

**8. DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES**

A notre connaissance,

- i) les états financiers, établis conformément aux normes IFRS, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Compagnie du Bois Sauvage et des entreprises comprises dans la consolidation,
- ii) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des événements importants et des transactions significatives intervenues avec les parties liées au cours de l'exercice et de leur incidence sur les états financiers, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels est confrontée Compagnie du Bois Sauvage.

Pierre-Yves de Laminne de Bex  
Président du Conseil d'administration

Le 2 mars 2020

Benoit Deckers  
Directeur Général

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

**9. POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RÉPARTITION  
BÉNÉFICIAIRE**

Depuis plus de 15 ans, le Conseil a proposé régulièrement d'augmenter la rémunération du capital. L'objectif est, pour autant que les résultats le permettent, de majorer le dividende, année après année. Il importe de concilier les deux points de vue :

- le renforcement des moyens de la Société,
- la rémunération du capital.

Le Conseil proposera à l'assemblée des actionnaires de majorer le dividende brut d'EUR 0,10 par titre pour le porter à EUR 7,80.

**RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE DE COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE**

	EUR
Le résultat de l'exercice s'élève à	106.865.213,56
Auquel s'ajoute	
- le bénéfice reporté	158.941.472,87
- l'annulation des actions propres (8.012)	-2.924.380,00
<b>Pour constituer le bénéfice répartisable</b>	<b>262.882.306,43</b>
Nous vous proposons d'affecter :	
- à la réserve légale	
- aux autres réserves	
- aux réserves indisponibles pour actions propres	
- à la distribution d'un dividende brut d'EUR 7,80	13.083.298,80
- à l'annulation du dividende brut sur actions propres(*)	
- aux tantièmes (fixes) aux Administrateurs (**)	204.000,00
- à la prime bénéficiaire pour les membres du personnel	54.546,12
<b>Report à nouveau</b>	<b>249.540.461,51</b>

(\*) Les actions Compagnie du Bois Sauvage détenues en propre (s'il y en a) n'ont pas droit au dividende.

(\*\*) à attribuer à concurrence d'EUR 24.000 par administrateur et d'EUR 60.000 au Président.

Si vous approuvez ces propositions, le dividende d'EUR 7,80 brut sera payé le 6 mai 2020 aux actionnaires.

Le titre Compagnie du Bois Sauvage sera coté ex-dividende à dater du 4 mai 2020 pour un paiement le 6 mai 2020.

Ce dividende est en augmentation par rapport au dividende d'EUR 7,70 brut de l'année dernière. Sur base du cours de bourse au 31 décembre 2019, il procure un rendement brut de 2,02%.

Après répartition, les fonds propres comptables de la Société s'élèveront à EUR 415.714.176,17.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

**10. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS  
D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION**

Au 31 décembre 2019, le capital social est fixé à EUR 84.410.825, représenté par 1.677.346 parts sociales, sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, représentant chacune 1/1.677.346ème du capital social (voir la note 15 pour plus de détail).

Chaque part sociale donne droit à une voix, sans préjudice aux dispositions du Code des Sociétés et des Associations.

Le capital pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision d'une assemblée générale statuant dans les formes prévues pour les modifications aux statuts.

L'augmentation peut se faire par la création de nouvelles parts sociales du même type que les parts sociales existantes ou de parts sociales jouissant d'autres droits ou représentant une quotité différente du capital social, ces parts sociales pouvant être libérées, soit en numéraire, soit au moyen de réserves de la Société, soit par des apports en nature.

Sauf décision contraire de l'assemblée générale prise dans les conditions prescrites pour les modifications aux statuts, la souscription des parts sociales émises contre espèces sera réservée à titre irréductible aux actionnaires anciens, au prorata de leur part dans le capital social au moment de l'augmentation de capital.

Lors de chaque augmentation de capital, le Conseil d'administration peut conclure, aux conditions qu'il juge convenir, toutes conventions en vue de garantir la réalisation de l'augmentation, notamment en faisant souscrire le capital nouveau, à des conditions à fixer par lui, par un ou plusieurs garants, à charge pour ces derniers, si l'assemblée n'en décide autrement, d'offrir aux porteurs de parts sociales anciennes de leur rétrocéder les parts nouvelles à titre irréductible.

L'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2016 a renouvelé pour une période de 5 ans l'autorisation du 24 avril 2013 donnée au Conseil d'administration d'acquiescer conformément aux articles 7:215 et 7:221 du Code des Sociétés et des Associations, directement ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées agissant pour le compte de Compagnie du Bois Sauvage, un nombre d'actions propres, entièrement libérées, à concurrence de maximum dix pour cent des parts sociales émises, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur à un euro, ni supérieur de plus de vingt pour cent au cours de clôture le plus élevé des vingt derniers jours de cotation précédant l'acquisition.

L'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2017 a approuvé l'article 3.7.2 du Memorandum de Placement Privé du 21 novembre 2016, conformément à l'article 7:151 du Code des Sociétés et des Associations, qui prévoit le remboursement anticipé de l'emprunt obligataire privé 2016-2023 émis par Compagnie du Bois Sauvage en cas de changement de contrôle de celle-ci.

La Société n'a pas connaissance de l'existence de pacte d'actionnaires ou d'administrateurs qui puisse entraîner des restrictions au transfert de titres et/ou à l'exercice du droit de vote.

La structure de l'actionariat est détaillée à la section 5.7.2.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

**11. MÉTHODE DE VALORISATION POUR LE CALCUL DE LA VALEUR  
INTRINSÈQUE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2019**

La valeur intrinsèque, avant répartition, de l'action Compagnie du Bois Sauvage a été calculée à la date du 31 décembre 2019. (voir aussi notes 5, 8 et 13)

Les hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- La juste valeur des immeubles de placement significatifs (plus d'EUR 1 million) est évaluée périodiquement par un expert indépendant alors que celle des autres immeubles est estimée en interne par référence à l'actualisation des loyers futurs. La valorisation par un expert indépendant se base principalement sur la méthode par le rendement (qui se calcule de manière globale sur base d'un taux de capitalisation qui tient compte de la valeur locative du marché) et/ou celle des prix unitaires (qui consiste à déterminer la valeur vénale sur base de valeurs (hors frais d'acquisition) par mètre carré pour les superficies de terrains non-bâties et/ou les superficies des constructions éventuelles).
- Il a été tenu compte du cours de bourse au 31 décembre 2019 pour la valorisation des sociétés cotées.
- Les principales participations non cotées ont été valorisées comme suit :
- La banque Berenberg a fait l'objet d'une évaluation sur base d'une moyenne entre (i) l'actif net majoré d'un goodwill net du capital alloué au risque et (ii) l'actif net réévalué via le « price-to-book ratio » moyen sur un groupe de sociétés comparables. La première méthode de valorisation utilise le « price/earnings ratio » moyen de ce même groupe de sociétés comparables pour évaluer le goodwill à partir des profits générés par la banque. Une décote de 25% est appliquée au résultat final pour tenir compte de l'illiquidité de la participation. À celle-ci s'ajoute une décote de 16% pour tenir compte de distributions statutaires en cas de vente de cette participation.
- Les sociétés Noël Group et Vinventions (dans le Groupe via Surongo America) ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant. Cette évaluation s'est faite sur base des « Business Units » en utilisant, en fonction de leur pertinence, soit un modèle d'évaluation basé sur un DCF (Discounted Cash Flow) soit sur base de transactions de vente sur des sociétés comparables.

- La société UBCM a fait l'objet d'une évaluation interne sur base des résultats 2019 et du business plan à 3 ans. Les méthodes utilisées sont le DCF (basé sur des chiffres hors IFRS 16) et les multiples de sociétés comparables. Une décote de 15% est ensuite appliquée au résultat obtenu pour tenir compte de l'illiquidité de cette participation.
- Les autres sociétés non cotées ont été valorisées, en l'absence de méthode fiable, sur base de leur actif net comptable social ou consolidé (IFRS si disponible) ou maintenue au coût.
- Il n'a pas été calculé d'impôt de liquidation.
- Il n'a pas été tenu compte d'un passif social éventuel.
- Il n'a pas été tenu compte d'autres risques ou passifs que ceux dont les Etats financiers consolidés font état.

**Mise en garde :**

Compagnie du Bois Sauvage rappelle aux investisseurs que le calcul de la valeur intrinsèque est sujet aux incertitudes et aux risques inhérents à ce genre d'évaluation et ne constitue pas une mesure de la valeur actuelle ou future des actions ordinaires de la Société.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

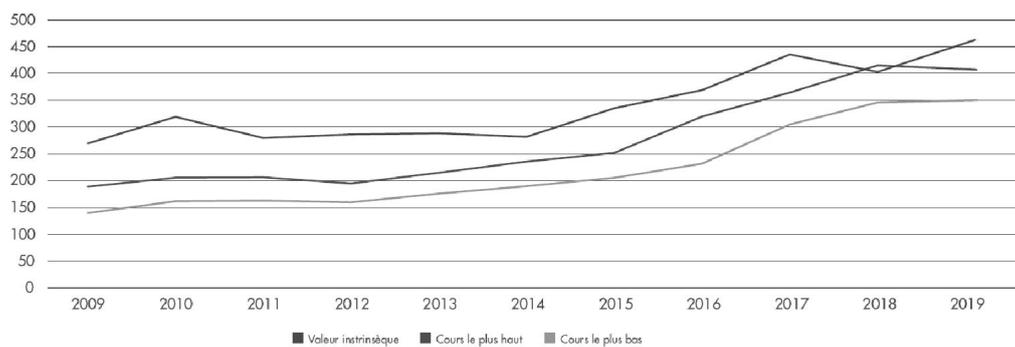
**RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE PAR ACTION EST LA SUIVANTE

	<b>31/12/2019</b>	31/12/2018
Valeur intrinsèque "in the money"	<b>467,35</b>	402,85
Valeur intrinsèque "fully diluted"	<b>467,35</b>	402,85

ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE « FULLY DILUTED »



**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

**12. INDICATEURS ALTERNATIFS  
DE PERFORMANCE ET LEXIQUE****Valeur intrinsèque :**

La valeur intrinsèque correspond aux capitaux propres consolidés corrigés de la différence entre la valeur de marché et la valeur comptable des participations consolidées globalement ou selon la méthode de mise en équivalence. (voir aussi le point 11)

**La valeur intrinsèque «in the money» :**

Valeur intrinsèque qui suppose l'exercice des warrants et options dans le cas où le prix de conversion ou d'exercice est inférieur au cours de bourse.

**La valeur intrinsèque «fully diluted» :**

Valeur intrinsèque qui suppose l'exercice de l'ensemble des warrants et options en circulation.

**EBITDA :**

L'Ebitda correspond à l'excédent brut d'exploitation et se calcule en ajoutant au « Résultat opérationnel » les « Amortissements, pertes de valeur et provisions ».

**Trésorerie consolidée :**

La trésorerie consolidée est la somme des « Autres actifs courants et non-courants » de trésorerie (voir note 9), des « Actifs financiers à la juste valeur via résultat » et de la « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

**Endettement net consolidé hors IFRS 16 / Excédent net de trésorerie consolidée hors IFRS 16 :**

L'endettement net consolidé hors IFRS 16 (si négatif) / excédent net de trésorerie consolidée hors IFRS 16 (si positif) est la trésorerie consolidée de laquelle on soustrait les « Emprunts » courants et non-courants.

**Résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations :**

Le résultat opérationnel avant cessions, variations de juste valeur et dépréciations est la différence entre les « Produits opérationnels » (ventes, intérêts et dividendes, produits locatifs et autres produits) et les « Charges opérationnelles » (approvisionnements, frais de personnels, amortissements, pertes de valeur, provisions, charges financières et autres charges) augmentée de la « Part dans le résultat des participations mises en équivalence ».

**13. PERSPECTIVES 2019****Evénements post clôture, projets et perspectives**

Les événements postérieurs à la clôture sont repris en note 31.

Il n'existe à ce jour pas de dossier d'investissement en voie de réalisation. La Compagnie continue à être attentive à toute proposition qui pourrait renforcer ses axes stratégiques existants.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

BE 0402.964.823

## 14. CALENDRIER FINANCIER

## 15. MECENAT

**Calendrier financier**

<b>Date de détachement du dividende (ex date) :</b>	4 mai 2020
<b>Date d'enregistrement du dividende (record date) :</b>	5 mai 2020
<b>Paiement du dividende :</b>	6 mai 2020

<b>Résultats semestriels :</b>	septembre 2020
<b>Résultats annuels :</b>	début mars 2020
<b>Assemblée Générale :</b>	quatrième mercredi du mois d'avril

Poursuivant sa ligne de conduite en matière de mécénat culturel, Compagnie du Bois Sauvage est intervenue dans les manifestations de l'asbl « Les Amis de la Cathédrale » ainsi que dans le sponsoring de l'asbl « Conservamus » qui a, entre autre pour objet, la rénovation du Conservatoire royal de Bruxelles.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

**Deloitte.**



**Compagnie du Bois Sauvage SA**

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le  
31 décembre 2019 - Comptes annuels

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

**Compagnie du Bois Sauvage SA** | 31 décembre 2019

### Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Compagnie du Bois Sauvage SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 26 avril 2017, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Compagnie du Bois Sauvage SA durant 13 exercices consécutifs.

#### Rapport sur les comptes annuels

##### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 583 749 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 106 865 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

##### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

##### Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

Compagnie du Bois Sauvage SA | 31 décembre 2019

Points clés de l'audit	Comment notre audit a traité les points clés de l'audit
<p><b>Valorisation de la participation Surongo Deutschland</b></p> <p>La société détient une participation dans la société non cotée, Surongo Deutschland (« la Participation »), pour une valeur nette comptable, au 31 décembre 2019, de 27,5 MEUR (présentée en immobilisations financières, dans la rubrique « entreprises liées ») représentant 5% du total des actifs et 9% de la valeur des capitaux propres. Surongo Deutschland, a pour principal actif, une participation dans Berenberg Bank, société non cotée, à hauteur de 12%.</p> <p>Conformément aux articles 45 et 66 de l'A.R. du 30 janvier 2001, les participations et les actions portées sous la rubrique " Immobilisations financières " font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.</p> <p>Dans son processus d'identification d'une éventuelle réduction de valeur résultant d'une moins-value ou dépréciation durable de la Participation (ou reprise de réduction de valeur) la direction en calcule la juste valeur. Ce calcul dépend d'estimations ou jugements significatifs de la part de la direction, que ce soit au niveau de la méthode d'évaluation utilisée ou des paramètres de valorisation utilisés.</p>	<p>Nous nous sommes assurés de la conformité des règles d'évaluation de la Participation avec les principes comptables généralement admis en Belgique.</p> <p>Nous avons testé la juste valeur de la Participation, qui permet d'évaluer s'il y a un besoin éventuel d'acter une réduction ou reprise de réduction de valeur, calculée par la direction en challengeant le choix de la méthode utilisée ainsi que les hypothèses et estimations sous-jacentes.</p> <p>Nous avons réconcilié les données utilisées dans le modèle de détermination de la juste valeur de la Participation avec les informations provenant directement de la direction de Berenberg Bank.</p> <p>Nous avons comparé la juste valeur obtenue à la valeur nette comptable de la Participation.</p> <p>Nous avons challengé le caractère durable de la différence entre la juste valeur de la Participation, telle que calculée par la direction, et sa valeur nette comptable au 31 décembre 2019.</p> <p>Nous avons vérifié que l'éventuelle réduction de valeur (ou reprise de réduction de valeur) nécessaire et pertinente de la Participation ait bien été comptabilisée au 31 décembre 2019.</p>

### Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

**Compagnie du Bois Sauvage SA** | 31 décembre 2019

### **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

**Compagnie du Bois Sauvage SA** | 31 décembre 2019

Nous fournissons également aux personnes constituant le comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués aux personnes constituant le comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

### Autres obligations légales et réglementaires

#### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, de la déclaration non financière annexée à celui-ci et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés, du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

#### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, la déclaration non financière annexée à celui-ci et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

#### Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir le rapport de gestion combiné du conseil d'administration, y compris les éléments auxquels il est fait référence dans l'index de la page 6 du rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. L'information non financière requise par l'article 3:6, § 4 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion qui fait partie de la section 5.8 du rapport annuel. Pour l'établissement de cette information non financière, la société s'est basée sur le référentiel COSO. Conformément à l'article 3:75, § 1, 6° du Code des sociétés et des associations nous ne nous prononçons pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie conformément au référentiel COSO précité.

#### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

**Compagnie du Bois Sauvage SA** | 31 décembre 2019

### Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe aux comptes annuels.

### Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés ou, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, du Code des sociétés et des associations.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.
- La décision de l'organe d'administration du 24 avril 2019 relative à la proposition d'investissement dans la société Futerro a les conséquences patrimoniales suivantes :
  - Investissement d'un montant de maximum 4 Mio EUR sur un investissement total de 8 Mio EUR.

Lors de cette séance, le conseil a approuvé la décision, à certaines conditions, une fois que l'administrateur en conflit d'intérêt, Frédéric Van Gansberghe, également administrateur de Futerro, se retira de la séance en vertu de l'article 7:96 du Code des Sociétés et Associations.

Zaventem, le 20 mars 2020

### Le commissaire

**Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL**

Représentée par



Michel Denayer



Eric Nys

## Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises  
Coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid/Société coopérative à responsabilité limitée  
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem  
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 100 218

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein .....	1001	4,3	4,3	
Temps partiel .....	1002	4,0	1,0	3,0
Total en équivalents temps plein (ETP) .....	1003	7,0	5,0	2,0
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein .....	1011	6.551	6.551	
Temps partiel .....	1012	3.797	1.322	2.475
Total .....	1013	10.348	7.873	2.475
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein .....	1021	514.470		
Temps partiel .....	1022	298.190		
Total .....	1023	812.660		
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire .....</b>	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP .....	1003	6,8	4,8	2,0
Nombre d'heures effectivement prestées .....	1013	10.727	7.713	3.014
Frais de personnel .....	1023	880.726		
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	1033	11.830		

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b> .....	105	5	4	7,7
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	5	4	7,7
Contrat à durée déterminée .....	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	5	1	5,8
de niveau primaire .....	1200			
de niveau secondaire .....	1201	1		1,0
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	2	1	2,8
de niveau universitaire .....	1203	2		2,0
Femmes .....	121		3	1,9
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211		1	0,5
de niveau supérieur non universitaire .....	1212			
de niveau universitaire .....	1213		2	1,4
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130	1		1,0
Employés .....	134	3	3	5,2
Ouvriers .....	132	1	1	1,5
Autres .....	133			

**PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**

<b>Au cours de l'exercice</b>	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées .....	150		
Nombre d'heures effectivement prestées .....	151		
Frais pour l'entreprise .....	152		

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice</b>	205	1		1,0
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	210	1		1,0
Contrat à durée déterminée .....	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	212			
Contrat de remplacement .....	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....</b>	305			
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	310			
Contrat à durée déterminée .....	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	312			
Contrat de remplacement .....	313			
<b>Par motif de fin de contrat</b>				
Pension .....	340			
Chômage avec complément d'entreprise .....	341			
Licenciement .....	342			
Autre motif .....	343			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants .....	350			

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5801	3	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802	128	5812	38
Coût net pour l'entreprise .....	5803	5.375	5813	2.841
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031	5.375	58131	2.841
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5821	5	5831	2
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822	37	5832	15
Coût net pour l'entreprise .....	5823	3.061	5833	844
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise .....	5843		5853	